

Citoyenne Démocratie



vous propose

X22-Démocraties Directes... à l'écoute des modèles !

Decidemos,
la population décide-t-elle vraiment ?

Mardi 04 février - 21h00



co-hôtes

X22 – Démocraties Directes, à l'écoute des modèles !

Émission du 04/02/2025 sur DDs TV
<https://democratiesdirectes.org/index.php/dds-tv>

Verbatim total transcrit par IA

[Intervenant 8] (0:00 - 0:40)

Vous savez, parfois on ne se prépare pas pour l'adversité. Quand ça se passe, on est parfois touché. On ne sait pas exactement comment le gérer quand ça arrive.

Parfois, on ne sait pas ce qu'il faut faire quand l'adversité s'accroche. Et j'ai de l'advice pour tous. J'ai reçu ça de notre pianiste Joe Zabinou, qui a écrit ce morceau.

Et ça ressemble à ce que vous devriez dire quand vous avez ce genre de problème. C'est appelé... Merci.

Merci. Merci.

[Intervenant 9] (1:08 - 1:25)

Eh bien, bonsoir à tous. Bonsoir, Kelly. Bonsoir à la vocation.

Comment allez-vous ?

[Intervenant 4] (1:25 - 1:27)

Bonsoir, Stéphane.

[Intervenant 7] (1:27 - 1:29)

Bonsoir. Bonsoir, Stéphane.

[Intervenant 9] (1:29 - 1:32)

Bonsoir, Myriam. Pas de bug ce soir ?

[Intervenant 7] (1:32 - 1:32)

Oui, ça va bien.

[Intervenant 9] (1:32 - 1:34)

J'ai entendu la petite musique d'introduction.

[Intervenant 7] (1:34 - 1:36)

Oui, c'était bien.

[Intervenant 2] (1:36 - 5:52)

Vous savez, nous espérons que pour la première venue de l'ICA de Paris, nous aurons une bonne émission sans bug. Eh bien, écoutez, avant de commencer ce X22, qui commence peut-être à augurer la fin de l'écoute des modèles, puisqu'à priori, à part deux ou trois personnes qui ont encore des modèles à nous présenter, l'ICA de Paris, en tout cas, sera pas, ou peut-être pas à l'antépinultième, mais pas loin, puisqu'à part deux autres invités aujourd'hui, je crois que nous aurons fait en quelques mois le tour de tous les modèles dédiés à la démocratie directe. Et on est heureux que l'ICA fasse partie des derniers, parce que c'est quelqu'un qui a été parmi les premiers, et donc c'est intéressant pour nous de faire sa connaissance.

On va commencer par vous rappeler les règles et déroulées. La sexualité, la santé, la religion et le vote sont appelés à rester dans la sphère privée. La polémique stérile, les attaques personnelles et les procès d'attention n'ont pas leur place dans cet agora.

Et par l'effort, les insultes, les propos répréhensibles légalement, les trolls sont immédiatement sanctionnés par une exclusion. Néanmoins, aucune censure d'expression ne sera pratiquée dans le respect de la législation en cours. L'opposition bienveillante, la critique constructive et respectueuse, la divergence d'opinion sont encouragées.

Le savoir-être et le savoir-vivre doivent être au service du savoir-faire. La citoyenneté est un état transversal de notre humanité que nous devons développer. Nous préconisons à l'invité de poster éventuellement où nous le ferons pour lui dans les épingles et ressources qu'il désire, et à laisser assis la bulle aux auditeurs et aux intervenants.

Nous prendrons en compte plusieurs du possible devant Marc, questions ou suggestions postées dans la bulle pour ceux qui ne veulent pas monter en tant qu'intervenants. Les côtes et les intervenants prioritaires éventuels ou aussi demandent de la parole s'il en est besoin, pour faciliter la gestion des missions tout en gardant une priorité de fait. Vous pouvez à tout moment devenir intervenant et non pas auditeur, c'est le principe d'espace et c'est aussi le principe de la démocratie directe avec des S.

Nous vous invitons à vous munir éventuellement d'un bloc-notes physique ou numérique ou en plus des témoignages éventuels que vous aurez apporté à cette émission. Nous vous demandons d'éteindre vos micros lorsque vous ne parlez pas et autant ne pas tromper la parole aux intervenants comme aux auditeurs questionnants afin de favoriser un confort d'écoute et une compréhension optimale. Durée de SunSpace ?

Comme d'habitude, on ne sait pas. A priori, on est parti pour deux heures et plus si affinités. On va donc vous présenter un des derniers modèles, un des cinémos qui est donc le premier parti de France qui est dédié à la démocratie directe.

Quand je dis le premier parti, je ne parle pas forcément de nombre mais je parle de date. L'égide de cette émission va être l'acronyme « La population décide-t-elle vraiment ? » Aujourd'hui, nous recevons donc Lucas de Paris qui a été candidat dans la première circonscription des Ardennes lors des dernières législatives de 2024.

Nous voyons ainsi une possibilité pour un homme avec de multiples centres d'intérêt dont la photographie, les arts et les voyages. Il a donc créé le premier parti de France démocrate, Décidemos, fondé le 20 septembre 2018 et constitué comme association loi

1901. Il prône, selon certains médias, jamais en manque de travestir le mot « démocratie », une forme participative.

Il nous expliquera quelle est cette forme participative et il précise néanmoins plus on aura de conseillers municipaux voire de mairies, notamment dans les petits villages, plus on pourra réaliser des parrainages dans le cadre de la prochaine présidentielle pour un candidat qui sera pour le RIC et la démocratie. Le décor est donc planté. On peut donc y voir une forte communauté d'esprit avec la démarche actuelle de DDS, démocratie directe avec DDS, même si les moyens et les modalités mises en œuvre semblent quelque peu diverger.

Très présent sur le net depuis 2006, croisant ainsi sa communication au service d'une démocratie qui, n'en doute pas, se veut intègre. Lucas, bonsoir et merci d'être parmi nous. Tu nous entends ?

[Intervenant 4] (5:53 - 7:01)

Du coup, on va essayer déjà de présenter, parce que moi je me suis un petit peu intéressé justement à Decidemos. Déjà, première chose, pour ceux qui voudront aller rechercher des ressources, il semblerait que le site de Decidemos ait un petit souci puisque je n'ai pas réussi à m'y connecter. Mais par contre, j'ai effectivement trouvé le manifeste de Decidemos qui explique un petit peu quelle est leur philosophie, leur doctrine.

Et on comprend bien que ils sont dans une, en tout cas, il nous l'expliquera Lucas, ils sont dans une pratique absolue de la démocratie puisque ce n'est pas un système pyramidal comme on peut le rencontrer dans les systèmes républicains ou autres. La prise de décision est vraiment collégiale, que ce soit pour le programme, que ce soit pour les candidats, que ce soit pour les stratégies. Et donc, ce qui est intéressant, ça va être de se questionner sur, déjà, est-ce que ça fonctionne ?

Est-ce que ce qui a été fait depuis 2018 a porté ses fruits ? Et puis, surtout, comment est-ce qu'ils arrivent à mettre cela en marche ? Comment est-ce qu'ils le font fonctionner ?

Alors, Lucas, je ne sais pas si tu nous entends. Déjà, tu peux peut-être faire un petit pouce en l'air si tu m'entends.

[Intervenant 2] (7:01 - 14:20)

On va essayer de communiquer avec tout le monde, et qu'ils puissent nous rejoindre. Je vais en profiter pour vous parler un petit peu de la plateforme internet democratiedirect.org et vous expliquer un petit peu dans quelle démarche nous sommes et vers où nous allons. Nous avons la chance d'avoir quelques compagnons féminins et masculins de route qui nous aident de façon très active.

Je tiens à remercier aussi Cyril, ici présent, pour ses différents projets. Comme vous le savez, démocratie directe n'a pas que vocation à donner la parole, à distiller de l'information, mais nous essayons aussi d'acter. Et pour cela, nous sommes dans diverses directions en ce qui concerne une forme de démarche active envers les municipales de 2026.

Nous sommes en train de développer des ACL, donc les assemblées citoyennes locales, avec l'impulsion de Cyril pour la démarche directe sans veste qui est ici présente. Nous allons, dans ce cadre-là, développer aussi une Agora aux internets, simplement un forum revisité. Ce forum qui nous servira à la fois à préparer certains débats, peut-être à préparer certaines assemblées citoyennes, mais aussi qui nous servira dans le cadre de nos démarches des ateliers constituants lexicaux qui sont des émissions que nous faisons tous les mois où nous revisitons les mots afin de préparer notre éventuelle constitution dans un avenir le plus proche possible.

Nous redéfinissons à chaque fois des mots ou des mots qui sont verbales. Notre dernière

émission, la CL3, va bientôt être mise en ligne. Nous avons établi une méthodologie à ce sujet qui nous permettra d'être le plus efficient possible.

Nous avons donc une émission qui dure en règle générale. Nous n'avons jamais réussi à l'obtenir. Pour cet effet, nous finissons par avoir un enregistrement duquel nous tirons une extraction avec une IA qui nous permet d'avoir un verbatim intégral et exhaustif.

De ce verbatim intégral et exhaustif, nous tirons dans un second temps une synthèse et des définitions qui sont récoltées par l'IA au sein de ce verbatim issu de l'émission sonore. Il va y avoir 2 à 3 IH différentes pour réécoute de l'émission, pour analyse des définitions et ensuite, nous faisons un travail commun avec 2-3 personnes. La dernière fois, nous étions 4 afin d'établir une proposition de liste de définition.

Les listes de définition vont donc apparaître sur l'Agora où les ensembles intervenants pourront, à terme, d'ici 8 à 15 jours, continuer la discussion ainsi par écrit, éventuellement, amender les propositions de définition qui ont été faites en proposer d'autres et toutes ces définitions infinies vont aller dans un outil que nous avons appelé Vox Mundus, la voix du monde en toute modestie, qui va vous servir à faire des votations qui vont être appliquées à l'aune du jugement nuancé. On ne va pas vous demander d'y répondre, mais simplement de donner une appréciation à toutes les définitions, y compris la possibilité d'avoir un sans-avis qui est équivalent au vote blanc et donc d'apporter un jugement nuancé qui nous permettra de mettre en avant plusieurs définitions qui seront certainement retenues le jour où nous serons enfin en démocratie et que nous aurons la possibilité de faire une assemblée constituante. Voilà tout le processus qui va être fait avec le travail mensuel que Étienne Chouard nous accorde en toute confiance et pour lequel nous allons essayer d'être dignes. Deuxième angle d'attaque, l'association des mairies démocrates de France, l'association dont nous sommes en train de rédiger les statuts qui va être construit à la fois de citoyens qui auront une démocratie active au sein de leur commune et puis ces citoyens vont peut-être se présenter aux élections communales, deviendront des élus et ils seront alors aussi des citoyens adhérents de l'association des mairies démocrates de France mais qui seront devenus des élus qui pourront peut-être nous permettre d'avoir pour 2027 500 signatures et donc la possibilité qu'on pourra retrouver Lucas ou Clara Heger ou Raoul Bernimaton ou peut-être Cali ou qui sait, celui qui sera coopté par la totalité de l'Agora ou des personnes faisant partie de la démarche démocratique pour essayer enfin de passer non pas de la 5ème à la 6ème République mais comme se plaît à nous dire Cali, très souvent à la première démocratie.

Donc là je vais enchaîner et puis on va donc parler des autres actions que nous allons mener en collaboration puisque nous allons essayer d'apporter des collaborations ou des synergies pour que vous compreniez bien que encore une fois démocratie directe n'est pas un parti ce n'est pas un mouvement ce n'est pas une association c'est juste une initiative citoyenne de deux personnes nous avons rencontré dans notre parcours et dans toutes les émissions de diverses personnes et notamment Raphaël qui nous a présenté son portail municipal démocrate comme avec tous les autres acteurs ou tous les autres collaborateurs ou tous les autres personnes que nous pouvons éventuellement coopter avec lesquelles nous pouvons aussi coacter sur le site de démocratie directe puisque c'est un outil on va dire merveilleux formidable et intelligemment pensé qui permet à toutes les listes quelles que soient leurs obédiences quelles que soient leurs partis ou quelles que soient leurs orientations politiques ou même apolitiques sûrement citoyennes toutes ces listes pourront éventuellement créer des équipes avant même de se constituer une fois ces équipes montées elles pourront se constituer éventuellement en liste pour les municipales et pourront profiter de ce portail pour rejoindre la carte des événements informer les gens de leur commune de leurs réunions de leurs éventuelles animations mais aussi de leurs programmes à ce portail municipal démocrate je te coupe parce qu'on a Lucas

[Intervenant 4] (14:20 - 14:20)
qui est arrivé

[Intervenant 2] (14:20 - 14:25)

donc du coup on va pas refaire un space

[Intervenant 4] (14:28 - 14:33)

pour les événements et Lucas lui-même pourra d'ailleurs sûrement s'en saisir Lucas enfin bonsoir

[Intervenant 1] (14:34 - 15:45)

bonsoir à tous oui j'ai eu un petit problème en fait j'entendais de façon loquue le son et je me demandais si c'était un problème de câble Ethernet et donc en le changeant le câble ça m'a déconnecté mais je crois que c'était plutôt Internet Twitter X comme on dit, voilà très bien Stéphane avant Décidemos, il y a eu un premier parti démocrate qui s'appelait Les Cohérents et qui n'a pas perduré parce qu'il y a eu souvent un écueil pour les partis qui viennent de net, c'est qu'au bout d'un an il faut un commissaire aux comptes, ce qui fait des frais, puis la difficulté de trouver un commissaire aux comptes qui accepte de s'occuper d'un petit parti avec peu de frais.

L'autre réponse que je peux faire c'est à propos de la hiérarchie pyramidale, je dirais peut-être qu'en démocratie la pyramide est inversée, c'est-à-dire ce qui se trouve au dessus dans la souveraineté c'est la population, donc l'ensemble des citoyens qui décident par référendum et c'est en dessous qu'on peut trouver des assemblées de tir au sort pour des questions secondaires et encore en dessous les exécutants qui peuvent être élus ou désignés d'une autre façon qui s'occupent des décisions de la population souveraine.

[Intervenant 4] (15:46 - 16:08)

Tout à fait c'est vrai que moi je présente souvent ça comme une forme d'horizontalité mais on peut effectivement plus précisément le voir comme une pyramide inversée contrairement à la république qui elle est une pyramide telle que nous la connaissons. Stéphane, est-ce que tu avais des premières questions justement liées à la présentation de Lucas ? Sinon on va laisser une première prise de parole à Lucas si tu n'as pas de choses à rajouter Stéphane.

[Intervenant 2] (16:10 - 16:31)

Non rien à rajouter sur la présentation, bien évidemment que j'ai des questions à lui poser mais on a assez commencé à parler comme ça, on va lui laisser peut-être tout de suite la parole et peut-être se présenter rapidement son parcours pas forcément personnel quoi que ça peut aussi nous intéresser puisqu'il a de multiples facettes mais au moins son parcours militant et nous expliquer comment il en est venu à créer ce parti.

[Intervenant 1] (16:31 - 20:38)

Oui tout à fait, en fait depuis l'enfance je suis intéressé par la science, la philosophie, la recherche de la vérité et ça aboutit à la démocratie parce que déjà quand j'étais étudiant, j'avais été cobaye pour l'industrie pharmaceutique, j'avais vu que des choses fonctionnaient assez mal dans les protocoles, je me suis beaucoup intéressé à l'épistémologie et j'ai vu que certaines affaires faisaient que des rétentions d'informations, des biais financiers faisaient que la science, la médecine pouvaient être biaisées.

Pour prendre des exemples où en fait les conclusions ne sont plus polémiques, on peut penser à l'amiante où ça a duré des décennies, on peut penser précisément au cas du Mediator où en fait on a des scientifiques mercenaires qui sont payés par les industries et qui biaisent les résultats. Après en 2008 j'avais appris quand il y a eu la crise financière comment a été créée la monnaie par le crédit, donc je l'ai compris qu'à ce moment là et j'ai compris que c'était quelque chose d'essentiel dans la souveraineté, c'est à dire qu'il pouvait y avoir l'oligopole, le monopole de créer la monnaie avait un pouvoir considérable et ce que Maurice Allais a appelé les faux monnaieurs légaux, Maurice Allais le prix Nobel d'économie de 88, donc ça m'a motivé pour considérer qu'il y avait vraiment des choses à changer, des informations à faire passer auprès de la population. Ensuite en 2011 j'avais

entendu sur radio ici maintenant Étienne Chouard parler du tir au sort par rapport à la démocratie et là aussi j'ai compris qu'il y avait une sorte de novlangue et qu'on appelait démocratie le contraire de la démocratie, ça s'est passé à partir de 1800 aux Etats-Unis avec le premier parti qui s'est appelé démocrate alors qu'en fait c'était pas un système démocratique et après ça a été importé par Alexis de Tocqueville qui était un antidémocrate dans son livre de la démocratie en Amérique, en fait il ne s'agit pas du tout de démocratie, la démocratie a été définie de façon stable d'Aristote à Montesquieu en passant par Spinoza avec en particulier le tirage au sort alors qu'un système où c'est des élus qui ont le pouvoir considérait que c'était de l'aristocratie c'est à dire que c'était le meilleur à une compétition qui obtenait le pouvoir.

Voilà avec la distinction aussi entre le mandat impératif et le mandat représentatif qui a été opéré en particulier avec Rousseau ou le mandat impératif et le mandataire apice qui a été décidé en amont par la population par exemple concernant la démocratie et le mandat soi-disant représentatif où en fait le mandataire fait ce qu'il veut et il est en fait souverain. C'est ce que disait Rousseau à propos du système anglais où le peuple il peut se croire libre un jour quand il participe aux élections et pendant les cinq ans par exemple que dure le mandat de son élu il est esclave de ce que décident les élus. C'est ce qu'on a en France, on peut avoir des majorités de 70 ou 80% contre certaines décisions des politiciens par exemple la réforme des retraites on a beau manifester on se fait gazer on se fait violenter mettre en garde à vue en prison ou prendre des amendes et puis en fait la décision qui a été prise par nos maîtres s'applique.

Donc j'ai compris que les révolutions anglaises et les révolutions françaises n'étaient pas des révolutions démocratiques mais des révolutions plutocratiques qui ont remplacé une aristocratie guerrière par en fait la plutocratie des banquiers et des industriels avec en particulier en Angleterre après la révolution anglaise la création de la banque qui était privée puis en France quelques années après la révolution française la banque de France qui était aussi privée de 1805 sa création jusqu'à 1944.

Et donc quand j'ai entendu Etienne Chouard fin 2011 sur radio ici maintenant je me suis dit que ce serait intéressant de présenter un système démocratique aux élections ça permettait de la communication et puis proposer ça dans le cadre médiatique qu'on peut avoir aux élections et puis petit à petit s'il y a des gens qui sont intéressés d'établir avec des élus. Plus dans les municipales où il y a des scrutins qui sont un petit peu partiellement...

[Intervenant 2] (20:45 - 25:16)

Oui donc je vous disais que lors de multiples rencontres nous avons donc rencontré Raphaël le créateur du portail municipale démocrate. Ce portail vous servira donc à créer des équipes dans votre commune à travers toute la France à la positionner sur une carte et vous pourrez ainsi sans problème commencer à pouvoir communiquer à la fois au sein de votre commune mais avec interaction autour de vous. Alors ce portail c'est une initiative 100% apolitique.

Encore une fois toutes les personnes quelles que soient leurs obédiences religieuses pourront... religieuses... lapsus pardon...

quelles que soient leurs obédiences politiques ou non pourront créer des listes pour les municipales de 2026. Ensuite ils ont décidé, ils sont plusieurs, issus de la nébuleuse d'Espoir RIC et de toutes les associations mouvements connexes avoir travaillé auprès de Raphaël, ils ont donc décidé de créer un label. Ce label se présente sous forme de questions en trois parties.

Vous pourrez voir sur ce site, le site c'est portailmunicipal.fr. Ce label est donc un système de label qui s'obtient par des points en répondant à des questions, des questions concernant les règles de la démocratie, les règles de la votation et les règles du fonctionnement. Ce label vise à pouvoir donner un coup de projecteur sur les démarches

les plus démocrates possibles et à obtenir 300 points si on le peut sur 300 et trois étoiles. Alors effectivement on n'est pas dans une compétition c'est juste une possibilité à la fois de faire réfléchir les personnes qui désirent monter une liste pour les municipales de 2026 sur la façon d'appliquer une forme de démocratie et de prioriser éventuellement leur action pour essayer d'être le plus démocrate possible et faire participer la totalité ou une grande partie du moins des citoyens qui font partie de leur commune. Ce label sera bien entendu sur le site du portail municipal démocrate et vous pourrez en même temps visualiser sur une carte la totalité des équipes. Vous avez donc en plus de ce label qui permettra de mettre en avant parmi toutes les municipalités, vous aurez la possibilité de mettre et d'informer vos événements, événements pour lesquels vous aurez aussi une carte et à terme un agenda.

Donc c'est un outil de démocratie très intéressant en termes de communication et en termes de faisabilité qui va tout être dans le sens des actions que nous essayons de mener à la fois avec les ateliers constituants lexicaux aussi en même temps avec les assemblées citoyennes locales qui permettent d'aller vers une démarche politique si tentée qu'il le soit afin que nous puissions arriver à basculer d'une république bien malade aujourd'hui en une forme de démocratie.

Donc tous ces outils vont être disponibles très prochainement ou le sont déjà sur la totalité du site internet democracydirect.org. Sachez aussi qu'à terme il y aura un outil de votation que nous avons appelé vox mundus qui vous permettra avec un jugement nuancé de pouvoir à la fois donner votre avis sur les définitions des ateliers lexicaux constituants et qui pourra être aussi éventuellement puisque cet outil sera mis à disposition gracieusement pour les communes de démocratie directe qui oeuvreront pour les municipales de 2006 et éventuellement faire des consultations citoyennes au sein de leur municipalité. Nous aurons aussi certainement à terme puisque c'est une demande de certains de nos auditeurs et de personnes directement avec qui je collabore, nous aurons aussi à terme sur le site un blog où les gens pourront à la fois discuter à l'intérieur de l'agora mais aussi écrire et produire en tant qu'auteurs leurs propres pensées ou rebondir sur des actualités toujours bien entendu de la démocratie directe. Alors je ne sais pas si entre temps notre ami Lucas est revenu...

[Intervenant 4] (25:16 - 27:20)

Toujours pas, je le vois en auditeur, je n'ai pas vu quitter le space mais j'étais sur des MP donc je ne sais pas peut-être à quel moment quitter le space mais toujours en auditeur, il n'arrive peut-être pas à remonter donc là ça devient effectivement un petit peu compliqué. Ce qu'on peut peut-être faire en attendant qu'il arrive à régler ses problèmes techniques c'est tout simplement inviter les auditeurs à monter prendre la parole pour répondre à cette question parce que alors c'est sûr que ce space est dédié à Lucas et dès qu'il aura pu revenir on pourra de ce fait lui redonner la priorité et la parole bien entendu mais ça peut être intéressant de se poser cette question. La population décide-t-elle vraiment ? Et à partir de là se poser la question c'est déjà approcher la réponse et trouver justement quelles peuvent être les formes de réponses à cette question mais à la problématique que pose cette question et je pense que c'est ce qu'a tenté de faire Lucas.

Quand finalement ce space s'appelle Décidemos, la population décide-t-elle vraiment, c'est que lui s'est posé la question, il en a tiré une réponse, il en a fait un constat et il a apporté réponse à la problématique de cette question. C'est ce qu'on essaie de faire nous depuis un moment mais c'est intéressant peut-être de partir, puisqu'on a un problème technique donc il faut essayer de combler un petit peu le temps et d'apporter un palliatif, de se poser collectivement cette question, la population décide-t-elle vraiment ? Et peut-être certains penseront qu'aujourd'hui à travers l'élection et non pas le vote la population a un pouvoir de décider et d'autres comme beaucoup d'entre nous je pense considéreront que non, l'élection ne permet pas au peuple et à la population de décider et du coup il faut effectivement repenser, on peut repenser le système, il y a plusieurs échelons pour repenser la chose, on peut repenser le système dans son ensemble, c'est un peu ce que Stéphane et moi nous avons essayé de faire puisque on se considère comme étant des

systemistes, mais d'autres vont tout simplement se considérer comme des républicains, démocrates et qui vont se poser la question du parti politique qui au sein, ça y est le revoilà, qui au sein de la République peuvent apporter une réponse à cette problématique.

Lucas, est-ce qu'on t'entend, vas-y ?

[Intervenant 1] (27:20 - 27:21)
Vous m'entendez ?

[Intervenant 4] (27:21 - 27:22)
Ça y est, on peut continuer.

[Intervenant 1] (27:26 - 27:31)
Ça a été coupé à quel moment ? J'en étais où, comme j'avais peut-être parlé un peu dans le vide ?

[Intervenant 4] (27:31 - 27:45)
Oui, reprends un petit peu de là où tu en étais dès le départ, c'est-à-dire qu'il me semble que tu étais sur la notion de Rousseau, tu parlais de Rousseau et...

[Intervenant 1] (27:45 - 32:52)
Je devais en être au mandat un petit peu plus long, mais c'est vrai qu'il y a eu des différences entre le mandat impératif et le mandat représentatif, où Rousseau, quand il disait que le peuple anglais était libre le jour où il élisait ses représentants, il était esclave les années qui suivaient. Je ne sais pas si vous m'avez entendu quand je parlais de la différence entre le mandat impératif et le mandat représentatif. Donc le mandat représentatif, ce qu'on a dans nos gouvernements, où en fait l'élu fait ce qu'il veut, et le mandat impératif, où en fait il doit appliquer ce pour quoi il a été élu, en fait une sorte vraiment de mandat exécutif, et ce qu'on n'a pas.

Donc j'avais pensé qu'on devait se présenter aux élections. En 2012, Étienne Chouard, qui lui ne s'occupait pas directement de la stratégie électorale, m'a envoyé vers Yvan Bachaud, qui avait fait une association qui s'appelle le RIC, le Rassemblement pour l'Initiative Citoyenne, et je m'étais présenté en rencontrant d'autres candidats de l'Île-de-France. Et après je me suis dit que si on croit à la démocratie, ce qui serait intéressant, c'est de l'appliquer entre nous déjà.

Et j'étais intéressé quand j'ai entendu, je crois que c'est Kali, de Débilocratie, c'est ça ? Il parlait des trois stratégies, en gros la stratégie insurrectionnelle, la stratégie électorale, et en gros la stratégie alternative de faire la démocratie entre nous. Et en fait, quand il y a eu l'idée de créer le Parti démocratique, c'était un peu d'allier cette troisième stratégie, c'est-à-dire le fait de faire la démocratie, l'attester entre nous.

Et je pensais que si on y croit, c'est ce qui nous permet de nous rassembler, c'est-à-dire de ne pas aller derrière un chef ou quelques sachants, mais appliquer la démocratie en interne pour faire une union populaire démocratique, où les citoyens concernés pourront choisir leur candidat qui devra relayer leur volonté à travers des votations. Et donc moi je croyais vraiment à cette forme de démocratie interne dans des associations qui, non seulement sont démocrates, un parti qui est non seulement démocrate, mais aussi démocratique dans le fonctionnement interne, où en fait ce qui correspond à une constitution dans un État, c'est les statuts d'une association, qui sont une sorte de constitution interne. Et donc après je me suis beaucoup intéressé à ce qu'étaient les statuts d'associations qui parlent de démocratie en particulier, ou qui vont aux élections, c'est est-ce qu'elles sont elles-mêmes démocratiques, en particulier de chercher les mots « décider » ou « décision », qui montrent qui est souverain, est-ce que c'est un président, est-ce que c'est un bureau, est-ce que c'est un conseil, ou est-ce que c'est l'assemblée des membres, qui un peu comme dans une démocratie réelle, peut faire une initiative qui

aboutit à des référendums pour décider des choses les plus importantes.

Parce qu'en fait, en gros, c'est ça la définition d'une démocratie, d'une souveraineté populaire, c'est que ce qui est le plus important est décidé par la population concernée. Le mot « souveraineté » lui-même, son étymologie, c'est « super », « supérieur », donc en fait ce qui est souverain, c'est celui qui décide supérieurement des choses les plus importantes, en particulier de la constitution, donc je suis assez d'accord quand on parle de la centralité du RIC constituant. Et qu'après, secondairement, il peut y avoir des décisions qui sont prises par d'autres instances, parce qu'il est difficile de décider de tout par toute la population.

Donc secondairement, ça peut être des assemblées de tir au sort. L'assemblée de tir au sort, c'est une sorte d'économie, un peu comme dans les sondages où l'institut de sondage ne va pas sonder toute la population, donner son opinion par toute la population, mais ils vont essayer d'avoir un échantillon représentatif par exemple par le tirage au sort de quelques centaines de personnes. Ça, ça peut être une façon de décider des choses secondaires, et de façon tertiaire, ça peut être par exemple des élus qui ont un mandat impératif, qui doivent exécuter la population, s'occuper en particulier des administrations.

Le ministère, en fait, c'est l'opposé du magistrè. Le magistrè, c'est ce qui est souverain, le maître, et le ministère, le ministre, c'est ce qui s'occupe du mini, des petites choses, et donc doit exécuter ce que veut la population. Voilà un petit peu ce que peut être cette pyramide inversée qui peut faire une démocratie réelle, parce qu'au sommet, il y a la démocratie directe, et en dessous, il peut y avoir une partie de démocratie indirecte pour ce qui est secondaire, étant donné que les citoyens peuvent initier un référendum pour décider ce qui leur semble le plus important.

Il y avait des personnes qui pensaient proposer une démocratie basée que sur le tirage au sort, mais si les tirs au sort décident de tout, y compris des règles, et bien ils peuvent faire en sorte qu'ils mettent en avant les avantages des tirs au sort, vu que ce serait que des tirés au sort qui décident, et donc dans ce cas-là, il formerait une oligarchie, c'est-à-dire le pouvoir de quelques-uns, d'une petite proportion.

Donc on ne peut pas se passer de la décision par la population dans son entier pour faire une démocratie réelle, qui a donc à son sommet la démocratie directe, pour ce qui est le plus important, et en particulier la Constitution. Voilà ma proposition.

[Intervenant 4] (32:54 - 32:59)

Merci Lucas. Alors Stéphane, avant de passer la parole à Pascal, il me semble que tu avais des questions.

[Intervenant 2] (33:01 - 33:36)

Oui, j'aurais aimé savoir à quelle reprise, puisque dans les recherches que j'ai faits à ton sujet, pour avoir discuté il y a quelques années de ça, je crois qu'on s'est eu au téléphone il y a 2-3 ans dans un autre cadre, quelles sont les échéances que tu as affrontées en termes de candidature ? Tu as fait les dernières législatives, mais là tu as déjà fait des municipales, et peux-tu nous en parler un petit peu de la réception que tu as eue en ce qui concerne à la fois la presse et puis le citoyen, ou le quidam de la rue, lors de tes campagnes ? C'est toujours intéressant d'avoir des retours d'expérience.

[Intervenant 1] (33:36 - 41:36)

Alors la première fois que j'ai participé, c'était en 2012, avec le Rassemblement pour l'initiative citoyenne, et il y a eu quelques connexions avec le parti du vote blanc, et aussi un petit peu avec le parti pirate. Ensuite il s'est passé des choses intéressantes, mais moi-même je n'ai pas pu m'y consacrer parce que j'étais assez occupé, en 2017 il y a eu aux législatives, il y a eu Mavoie, qui a fait une campagne très intéressante avec une affiche en particulier, ils ont réussi à faire une sorte de miroir en disant le candidat c'est vous, et aussi la Caisse claire qui était une sorte de coalition de divers groupes.

Malheureusement ils ne sont pas unis, Mavoie avait eu 15 candidats à 1% et la Caisse claire 37 à 1%, et malheureusement s'ils avaient été ensemble, ils auraient eu le seuil des 50 candidats à 1% pour avoir du financement, donc ça s'est un peu terminé. Et pour la présidentielle en 2017, ce qui avait été intéressant, c'était la primaire.org qui avait été faite par un informaticien et par un avocat, où il y avait une primaire mais qui était, je pense, un peu trop liée avec un aspect classique où les candidats apportaient leur programme. Nous on n'est plus dans le sens que le programme est fait par les citoyens et que le candidat doit l'appliquer.

Entre temps, moi j'avais été un des cofondateurs en 2013 des Citoyens Constituants, qui était une association qui s'était faite autour d'Etienne Chouard, mais qui ne s'occupait pas du tout des élections, donc là j'étais un petit peu marginal par rapport à ça, parce que moi c'était la stratégie électorale que je trouvais la plus intéressante, à s'occuper surtout de faire des ateliers constituants. Puis en 2018, il y a eu des réunions pour les élections municipales de Paris, il y avait des gens du Parti Pirate, puis d'autres groupes de Annule la Démocratie, et puis avant de s'occuper des municipales, comme il y avait les européennes qui étaient les élections les plus proches en 2019, on a un peu parlé de ça, et puis c'est là que s'est créé le parti Décidemos la Populación Decide, avec un nom qui était un peu universel, disons, parce qu'on pensait peut-être, on était peut-être un petit peu trop optimistes sur le fait de faire quelque chose dans le cadre de l'Union Européenne, de faire de la démocratie un petit peu dans tous les pays, mais il n'y a pas eu le temps de vraiment se connecter à des groupes démocrates des autres pays. Et en 2019, il y a eu des négociations avec d'autres groupes politiques, il y avait Places Publiques qui n'étaient pas encore liées au Parti Socialiste, il y avait Urgence Écologie, il y a eu le Parti Pirate, il y a eu aussi le groupe autour de Jean-Marc Fortané, et donc c'est là que s'est décidé en mars 2019 de faire une sorte de coalition qui s'appelait Décidons-Nous-Mêmes, ça a été voté lors d'une réunion.

Et puis malheureusement, il y a eu une votation qui s'est assez bien faite avec un logiciel qui s'appelait Décidim, qui a été créé autour de la mairie de Barcelone pour faire une sorte de, on peut dire, démocratie participative plutôt que démocratie directe à Barcelone, mais ce logiciel était assez intéressant, on a pu faire un classement des candidats pour faire la liste aux européennes, mais il y a une personne qui n'a pas été contente de ne pas être la tête de liste et qui a essayé de faire une liste au dernier moment, ce qui a empêché d'avoir les 19 candidats. Et après 2019, il y a eu les municipales de 2020 où il y a eu des tentatives un peu de rapprochement, mais aux municipales je pense que les groupes étaient assez dans leur... ils avaient un peu le nez dans le guidon, ils s'occupaient de ce qui se passait en municipalité, et nous, moi en particulier, quelques personnes qui étaient des cofondateurs à Paris, on a un petit peu aidé la liste, l'association démocratique à Paris qui s'appelle 18 ans communs, enfin démocratique, plus ou moins démocratie participative, qui était donc dans le 18e arrondissement, on les a aidés à candidater, et après en 2022, on a essayé de voir s'il y avait la possibilité de faire une primaire, on a contacté les personnes qui ont fait la première primaire en 2017, où c'était Charles Marchandise qui avait été l'élu, et comme il y avait pas mal de personnes qui avaient participé à cette primaire, ils ont réussi à avoir 135 parrainages, donc à peu près un quart des parrainages nécessaires, mais en 2022, ils n'avaient pas l'intention je pense d'utiliser l'outil informatique qu'ils avaient, malheureusement, donc il n'y a rien qui s'est fait, on avait des contacts aussi avec, ça c'était en décembre 2020 avec Espoiric, mais ils avaient déjà désigné leur candidate à quelques personnes, donc Clara Heger, c'est elle finalement qui a eu le plus de parrainages, 36, mais un peu paradoxalement, il y a eu plus de personnes qui perdent la démocratie, et en fait il y a eu moins de parrainages, parce qu'il n'y a pas eu de façon de se réunir, donc nous, en fin 2021, on a un peu laissé tomber la présidentielle, parce que c'était un peu trop tard, et donc on s'est consacré sur les législatives, il y a eu des contacts en particulier avec Jacques Nikonoff, qui faisait la dynamique populaire constituante, lui, il voulait appeler ça la reconquête démocratique, alors déjà on a discuté sur le mot reconquête, reconquête parce que lui pensait, je l'ai compris un peu plus tard, que ce qu'il y avait comme dans la quatrième république était satisfaisant pour lui au point de vue

démocratique, ce qui n'est pas ce que je pense, en plus après il y a eu le mot reconquête qui a été pris par Eric Zemmour avec beaucoup plus de médiatisation, donc ça s'est appelé reconquête démocratique, puis après on a repris le nom décidons nous-mêmes qui avait été pris déjà en 2019, et on était quelques groupes, là on s'est alliés un petit peu avec Espoirique dans la Convergence Rique, et on a eu 21 candidats qui ont eu un parti de rattachement, c'était Régions et Peuples Solidaires, qui sont un peu plus pour de la démocratie locale, et donc c'était une sorte d'accord technique pour obtenir grâce à eux les 50 candidats à 1%, donc on a fait à peu près 4000 voix, ce qui faisait un financement de 6000 euros par an.

Ah oui, j'ai oublié un petit épisode, il y a eu au Régional 2021 des groupes plus ou moins démocratiques qui sont faits, et celui dont on était proche pour les Régionales en Ile-de-France c'était France Démocratie Directe, bon c'était un moment où Décidemos, le parti qu'on a fondé en 2018, a été un petit peu puni, parce qu'il a été un peu compliqué de faire les histoires de commissaire aux comptes, et donc on n'avait pas le droit de financer des campagnes, ni d'avoir des fiscalisations des dons pendant quelques mois, mais bon on les a soutenus humainement, France Démocrate, et puis 2022 à 2024, on préparait les européennes, là aussi ça a été difficile de s'allier sur le fait de défendre la démocratie réelle, et avec des candidats qui relaient la volonté populaire, et donc on s'est lancé pour, finalement parce qu'il n'y avait aucune chance de faire le seuil de 3% pour le remboursement, ni des 5% pour avoir des élus, donc on a fait une candidature juste pour communiquer pour la suite aux municipales, et donc là on était, bon il y a eu ces 21 candidats, il y a eu cette liste, l'une des 38, qui s'appelait pour une démocratie réelle, décidons nous-mêmes, et puis finalement plutôt que de communiquer pour les municipales, ça nous a servi pour les législatives, puisqu'on avait la surprise de la dissolution, et là en deux semaines on a réussi à faire 16 candidats, et puis à faire un peu plus de voix qu'en 2022, donc l'entraînement de 2022 nous a aidés pour réussir à faire un petit peu mieux avec moins de candidats, et aussi l'aide de la communication aux européennes, parce qu'en gros c'est assez difficile d'avoir des seuils des élus, sauf pour je pense les municipales, c'est là où il y aura des élus, et voilà, après il y a aussi le travail pour utiliser des logiciels, ça a été d'abord décidé, mais après on a essayé de créer un logiciel en interne, et malgré qu'on l'ait financé, ça n'a pas abouti, là on peut voir ce qu'il se passe avec Décide.net, c'est assez intéressant, il a été lancé et puis ça a chuté, donc

[Intervenant 4] (41:36 - 41:54)

Lucas, encore une fois, petit problème, tu es redescendu en auditeur, il va falloir que tu puisses remonter pour terminer, et ensuite on passera la parole à Pascal, la vocation, et Stéphane qui continueront à te questionner, d'ailleurs peut-être que s'il nous entend, le temps qu'il nous remonte, Stéphane tu peux continuer.

[Intervenant 2] (41:58 - 43:47)

Continuer à quoi, à présenter éventuellement le travail, je crois qu'on a fait le tour de tout ce qui était entre guillemets en chantier, et ce qui a déjà été fait, on peut peut-être très rapidement annoncer les quelques invités que nous allons avoir, donc demain on a la chance de recevoir Alexandre Longbois, assez connu à la fois pour son militantisme au sein de la police, quand il était représentant d'un syndicat Vigie, très actif, ce qui lui a valu d'ailleurs, malheureusement, son poste et sa place, même s'il a été réhabilité par la justice en 2023, il a quand même perdu son travail, et qu'il est maintenant très actif, après avoir été connu pour son accourage des gilets jaunes, en tant que chroniqueur et écrivain, puisqu'il a sorti un livre en 2023, et il chronique assez régulièrement chez Tocsin, que nous connaissons tous, le lundi 10 février, nous allons recevoir Valérie Goubeau, que tout le monde aussi, j'espère, connaît, si les personnes ne connaissent pas, la connaissance de cette femme très intéressante, avec des analyses assez fines, mais aussi des avis très tranchés, et le lendemain, décidément, nous avons beaucoup de personnes, et nous ne sommes pas trop dans les écoutes des modèles dans l'acte, nous recevons Paul-Antoine Martin, qui nous parlera du clan des démocrates directs, et de sa vision des choses, qui lui est quand même très actif aussi sur les réseaux sociaux, et notamment sur Rix, où si vous le suivez, vous pouvez voir aussi ses avis très tranchés, mais aussi ses analyses très fines. Je

crois qu'on a retrouvé à nouveau Lucas.

Vous m'entendez ? Oui. Très bien.

Décidément, Lucas, tu nous auras fait râmer ce soir.

[Intervenant 11] (43:48 - 43:49)

On râme pour établir la démocratie.

[Intervenant 2] (43:51 - 44:45)

On n'a pas l'habitude de faire autant d'autopromos que ça, si ce n'est pas de la promo, d'ailleurs, on essaie juste de rendre des comptes aux gens qui nous font un peu confiance, que ce soit dans les parcours ou dans l'auditoire. Oui, donc, tu étais en train de finaliser, je crois, ton parcours étonnant, puisque la première remarque qu'on a envie de se faire, c'est quelle énergie, et malheureusement, tout ça pour ça. Donc, ma question, quand tu auras terminé, si tu peux rebondir, c'est comment tu arrives à continuer avec tous ces péripéties et tous ces investissements, toutes ces échéances et toutes ces interactions avec les différents mouvements, les différentes plateformes ?

Comment tu arrives encore à avoir le feu sacré, comme on dit, et les perspectives que tu peux voir une fois que tu auras terminé, puisque tu en étais aux législatives ?

[Intervenant 1] (44:45 - 50:45)

Oui, je peux finir, finalement, là, ce qui se prépare, c'est maintenant les municipales, après c'est les législatives surprises. Et là, l'option dans laquelle on est, c'est de voir un petit peu quelles sont les lois qui permettent à des candidats d'instaurer de la démocratie locale. Il y a en particulier la loi organique 1112 sur le référendum local, elle existe depuis 2004, elle n'a été utilisée réellement que 69 fois dans les municipalités.

Elle permet de faire des consultations, de mettre à l'ordre du jour des points. Elle n'est pas si démocratique que ça, vous vous en doutez bien, mais les candidats peuvent s'engager à l'utiliser de façon maximale. Il y a aussi la loi sur les conseils de quartier, qui est aussi une façon, toujours un petit peu bidon, de faire de la démocratie soi-disant participative.

Mais on peut proposer à des candidats démocrates de faire un engagement à l'utiliser de façon un peu plus approfondie que ça ne l'est, en particulier pour les municipalités assez riches, de faire un portail internet sur leur site pour pouvoir faire de la pétition et puis pouvoir faire des consultations. Et après, on essaie de voir aussi quel peut être l'engagement des candidats démocrates au municipal par rapport au parrainage. Voilà, l'engagement à parrainer un candidat démocrate qui va instaurer certaines règles, en particulier faire lancer des référendums, si c'est président, pour instaurer le RIC constituant et peut-être d'autres éléments démocratiques, le RIC en toute matière, le référendum obligatoire pour tout traité international, en particulier européen, l'effectivité du vote blanc, enfin voilà, tous ces éléments qui peuvent instaurer de la démocratie. Après, sur la motivation, malgré les résultats assez faibles qu'on a et puis même aussi les étonnements par rapport au fait que beaucoup de gens ont le mot démocratie et puis en fait, ce n'est pas forcément sincère, je pense que c'est une passion pour la vérité depuis très très longtemps et puis le sens d'un devoir, c'est-à-dire que si on ne le fait pas, qu'est-ce qu'on fait d'autre à la place ? Enfin, moi j'ai d'autres passions auxquelles je pourrais m'adonner sans problème, moi je n'ai pas la recherche du pouvoir, si d'autres personnes arrivent à instaurer la démocratie réelle, ce serait parfait, je pourrais m'occuper d'autre chose, mais étant donné tous les problèmes, enfin tous les gens qui peuvent souffrir de l'absence de démocratie, avec tous les autocrates qu'il peut y avoir dans toute l'histoire de l'humanité, tous les manipulateurs, tous les psychopathes qui sont arrivés au pouvoir, enfin tous les souffrants, tous les guerres qu'on voit, je pense que pour moi ce serait difficile de ne pas être militant.

C'est une aventure, c'est plein d'étonnements, avec le mouvement des gilets jaunes, il y a

plein de gens qui sont venus, avec l'histoire de la politique vaccinale, il y a plein de nouvelles personnes qui sont venues, donc le combat où on était assez peu il y a une quinzaine d'années, où moi-même j'étais impliqué dans des affaires médicales, on était très peu nombreux, là je vois qu'il y a beaucoup de gens, beaucoup de gens qui sont informés autrement que par les médias dominants, qui ont découvert des choses par internet, par la communication dans les manifs, donc il y a quand même un mouvement populaire où beaucoup de gens sont motivés pour changer les choses. On a eu le dernier référendum en France en 2005, le dernier référendum national, donc c'est la vingtième année sans référendum national.

Les gens ont bien constaté qu'avec le traité de Lisbonne approuvé par le congrès, on n'a pas respecté la volonté populaire, donc il y a beaucoup de gens qui sont motivés pour changer les choses, mais il y a encore un manque d'organisation, de coalition, d'union populaire démocratique, qui fait que les choses sont assez lentes. Après on peut se poser la question anthropologique, sur qu'est-ce qu'on peut arriver à faire comme démocratie. Moi je prends toujours l'exemple de la Suisse, qui est quand même, c'est très très imparfait, qu'il y a encore énormément de plutocratie en Suisse, ou le fait que peut-être qu'on laisse de la démocratie en Suisse parce que les riches peuvent s'y réfugier, et il faut bien que la part de démocratie qu'il y a, ça fait quand même un pays qui est beaucoup plus pacifique qu'un pays comme la France, c'est-à-dire que le fait de pouvoir faire des initiatives citoyennes, ça fait des référendums, par exemple sur la retraite, ils ont eu pas mal de référendums sur la retraite, et ça se passe de façon pacifique, alors que nous forcément ça se passe par des manifestations et des violences qui font un climat délétère, y compris dans les beaux quartiers parisiens, comme on l'a vu aussi avec les Gilets jaunes sur les Champs-Élysées.

Mais voilà, c'est quand même un élément important quand on est dans les médias, d'insister sur la Suisse. Quand il y a eu ce débat encore sur le RIC, dont Edouard Philippe, Premier ministre, disait que le RIC, le RIC, le RIC, tous les politiciens faisaient comme si la Suisse, qui est un pays voisin, n'existait pas. Alors qu'il y a quand même cet exemple depuis des décennies de types de décisions référendaires à l'initiative des citoyens depuis plus d'un siècle, avec quatre journées par an, tous les trimestres, où il y a par an une dizaine de référendums nationaux, une dizaine de référendums régionaux, une dizaine de référendums municipaux.

Et ça se passe quand même mieux qu'en France, malgré certains défauts qu'il y a en Suisse. Donc c'est toujours une perspective qui est réalisable de s'approcher de la Suisse. Donc je ne vois pas pourquoi j'arrêteraï de défendre ce en quoi je crois, même si c'est difficile.

Je pense aussi à l'exemple des suffragettes, elles ont mis 200 ans à instaurer le référendum féminin. Bon ben voilà, ça ne va pas forcément se passer très vite, mais on y contribue et c'est déjà une aventure passionnante d'y contribuer, même si le résultat n'est pas là. Je pense que justement faire de la démocratie entre nous, c'est déjà quelque chose d'intéressant.

D'y arriver ou d'avoir du mal à y arriver, c'est une expérimentation, une aventure en soi.

[Intervenant 4] (50:48 - 50:57)

Merci Lucas. On va faire tourner un peu la parole. Il y a la vocation qui voudrait te poser une question, puis après on aura Pascal.

On va d'abord écouter la vocation, c'est le privilège des co-hôtes. Salut la vocation.

[Intervenant 7] (50:58 - 51:54)

Bonsoir à tout le monde. Bonsoir Lucas. Merci pour votre persévérance parce que cela a été un peu compliqué pour vous aujourd'hui.

C'est un plaisir de vous entendre et de vous écouter et de vous entendre. Je me posais une question par rapport à votre intervention. Effectivement, il y a de plus en plus de personnes, dont moi, qui nous intéressons à la vraie démocratie.

Mais on regarde ce qu'il se passe. Je veux dire par là que vous avez dit qu'il y a de plus en plus de personnes qui s'intéressent à la démocratie. Pour ma part, je constate, c'est également la même chose, c'est la même chose, mais dans le même temps, on constate de façon quasiment exponentielle que les droits, même en rapport au vote, sont de plus en plus en cause.

Pensez-vous qu'on puisse un jour rattraper la bête ? Merci.

[Intervenant 1] (51:56 - 52:00)

Vous pensez à quoi comme exemple où les droits sont diminués ?

[Intervenant 7] (52:00 - 52:51)

Moi, je pense que ce n'est pas le droit de vote en tant qu'État. Mais si, par exemple, au législatif, il y a eu deux blocs qui sont sortis ou trois blocs. On n'en a rien à faire.

Enfin, on discute entre soi. Quand on voit aux États-Unis ce qui se passe avec un président qui fait des décrets, alors que ce n'est pas son autorité normalement, c'est un pays qui a une constitution, etc. Quand on voit l'Allemagne, enfin, je parle des pays occidentaux supposément démocratiques, et on constate néanmoins qu'à mon sens que la démocratie, c'est, on l'entend, indépendamment de l'accession au pouvoir, mais également d'exercice de celui-ci, à mon avis, elle date, elle commence à me poser problème, la notion de démocratie.

[Intervenant 1] (52:51 - 52:56)

Vous m'entendez ? Oui, oui, je vous entends. Allo, allo ?

[Intervenant 4] (52:56 - 53:00)

Oui, Lucas, on t'entend.

[Intervenant 7] (53:01 - 53:02)

Allo, allo ?

[Intervenant 4] (53:02 - 54:27)

Oui, on entend la vocation, je pense que c'est encore Lucas qui est désormais vraiment un souci technique ce soir, puisque là, on l'entend maintenant, mais c'est lui qui ne nous entend plus. Donc, ça va être encore compliqué, je vais lui envoyer de suite un MP pour lui dire. Et là, nous, on t'entendait, mais toi, tu ne nous entendais plus.

Donc, je vais te laisser répondre à la vocation qui, en fait, pour faire simple, si je synthétise un petit peu, le constat est partagé sur le fait qu'il y a, semble-t-il, au sein de la population, un éveil à la question de la véritable démocratie, une volonté qui semblerait également s'amplifier, mais que, bizarrement, on a un système républicain qui est peut-être de moins en moins respectueux des citoyens quant à leur souhait, leur volonté, dans le sens où on a déjà, forcément, l'Europe qui s'impose de plus en plus à travers sa législation propre, et puis, comme l'expliquait la vocation, on a des élections qui sont peut-être de moins en moins respectées, on a des volontés populaires exprimées aussi à travers le droit de manifestation, qui est un droit légitime et qui permettait, il n'y a encore pas si longtemps, d'être un minimum entendu, de permettre aux représentations syndicales d'avoir une forme de contre-pouvoir, au moins dans la discussion, qui ne soit absolument plus respectée. Qu'est-ce que tu en penses ?

[Intervenant 1] (54:27 - 56:42)

Alors, il y a eu un moment où il y a pu y avoir un peu plus de souveraineté nationale, je pense au moment où la Banque de France a été nationalisée en 1944, c'est-à-dire le

moment où les résistants ont pu prendre un petit peu de pouvoir sur la ploutocratie qui avait entraîné le désastre de 1940. Après, j'entendais encore des témoins sur les manifestations des ouvriers dans les années 50-60, il y avait des morts dont on n'a peut-être pas forcément la mémoire, mais on n'était pas en démocratie quand même, il y avait énormément de répression des ouvriers. Bien sûr, il y avait l'exemple du Parti communiste et la pression de l'URSS qui faisait que les classes populaires pouvaient être un peu plus soutenues.

Il fallait les entendre avec ce Parti communiste très fort. Mais sur le fait qu'il y avait plus de démocratie, j'aurais du mal à le dire. Depuis la Ve République de 1958, il y a eu 25 changements constitutionnels, il n'y en a eu que deux par référendum, c'était en 1962 sur l'élection du président au suffrage universel et c'était en 2000 sur le passage du septennat au quinquennat.

Bon, ce n'est pas grand chose. Donc, je pense qu'on est essentiellement en ploutocratie depuis 2-3 siècles, d'abord aux Pays-Bas, puis en Angleterre, puis en France en gros. Mais il n'y a pas eu de démocratie, il y a juste plus de conscience de personnes qui s'éveillent à un certain moment de leur vie.

Moi, ça a été assez progressif. J'ai vu déjà la ploutocratie qui s'exprimait dans la science, l'industrie pharmaceutique et puis après dans la création monétaire. Donc, je pense que c'est assez stable.

Les institutions restent les mêmes dans la Ve République, avec le mandat impératif qui est nul, enfin avec des tas de règles qui font que l'initiative de référendum, c'est constant dans la Ve République, c'est le président, c'est le Parlement, mais c'est sans aucun doute les citoyens. Donc, je ne vois pas trop de différence par rapport à ça entre avant et maintenant.

[Intervenant 4] (56:44 - 56:48)

Merci Lucas. Pascal, bonsoir.

[Intervenant 3] (56:48 - 1:00:14)

Bonsoir Lucas, bonsoir à tous. Bonsoir. Lucas, je t'ai vu sur YouTube en train de défiler dans une manif, et alors je ne sais pas si c'est de la morphopsychologie ou du feeling, mais tu me sembles être un vrai démocrate.

Un vrai démocrate, pardon. Donc, respect pour ça. Et puis, je voulais aussi revenir sur, puisque tu as parlé du mandat.

Et en fait, ce mot de mandat qui est noté dans la constitution de 1958, c'est un mot insidieux, c'est-à-dire que c'est un mot trompeur. Pourquoi? Parce que ce terme de mandat, en fait, est un héritage de l'ancien régime qui, à l'heure actuelle, comment dirais-je, à l'heure actuelle, excusez-moi, je cherche mes mots, à l'heure actuelle, est dépassé en droit.

Voilà. Et en fait, quand je dis à l'heure actuelle, c'est depuis le serment du jeu de pomme, c'est-à-dire depuis 1789, le terme de mandat est dépassé en droit. Et on le voit, en fait, dans le fondement doctrinal de la souveraineté nationale.

C'est Sieyès qui a dit le 7 septembre 89, c'est le fondement doctrinal qui a dit « les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ». Ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. Et en fait, ce qu'il faut comprendre, c'est que si la Constitution, l'article 27, dit que tout mandat impératif est nul, elle ne dit pas pour autant que les parlementaires ont un mandat représentatif.

En fait, les parlementaires ne sont pas les mandataires de leurs électeurs, donc ils n'ont pas de mandat représentatif, mais ils sont les représentants de la nation. La nation, c'est

ce qui a été théorisé au moment de la Révolution pour justifier, justement, le système qui allait se mettre en place et qui est un système démocratique, puisqu'il repose en fait sur des élections, des élections qui vont permettre de nommer des personnes, des représentants, mais qui ne veulent, lui non plus, pas pour autant dire que nous sommes une démocratie. Il ne faut pas confondre, parce qu'on trouve au tout début de la Constitution, on voit la République, machin, démocratique.

Mais démocratique ne veut pas dire démocratie. Tout comme, donc, tout mandat impératif est nul à l'article 27 ne veut pas pour autant dire que les parlementaires ont un mandat représentatif. En fait, comme je l'ai dit, donc je le répète, les parlementaires sont les représentants de la nation.

Et c'est pour cela que, comment, nous ne pouvons décider de rien, en fait. On se nomme des représentants qui, eux, vont décider pour l'ensemble du peuple. L'ensemble du peuple, donc, qui devient en fait la nation.

Voilà. Mais comme la nation, c'est quelque chose, c'est une abstraction, ce n'est pas quelque chose de vivant, de valable, la nation, donc, a besoin de représentants pour exercer la souveraineté. Et c'est le piège dans lequel on est, en fait, depuis 236 ans.

Voilà ce que je voulais dire.

[Intervenant 1] (1:00:15 - 1:01:27)

Merci, Pascal. Déjà, quand on regarde, chercher dans le mot, dans la constitution française, les occurrences du mot démocratie ou démocratique et les occurrences du mot républicain, république, etc. Vous verrez que les mots, le radical républicain, république, ils sont à peu près, ils ont 140 occurrences.

Tandis que le mot démocratie ou démocratique, il n'y en a que cinq. Et auparavant, il n'y en avait que quatre. Donc, le mot, la démocratie est quand même assez secondaire et elle a été utilisée de façon électoraliste.

Comme j'ai dit, c'était aux Etats-Unis que la novlangue s'est instaurée dans un régime électoral où il n'était pas question de faire de la démocratie, de la même façon que Sayès l'a dit, que la France devait être un gouvernement représentatif, mais pas une démocratie. À ce moment-là, ils utilisaient le mot dans le vrai sens. Et un système basé sur l'élection où l'élu a un pouvoir, ça s'appelle, depuis Aristote jusqu'à Montesquieu, une aristocratie, une aristocratie élective ou une électocratie, comme dirait Dimitri Courant.

Mais voilà, effectivement, ce n'est pas une démocratie tant que les décisions fondamentales ne sont pas faites par l'ensemble de la population à travers des référendums dont ils peuvent eux-mêmes initier la question.

[Intervenant 3] (1:01:30 - 1:02:03)

Dans la Constitution, je n'ai trouvé qu'une seule occurrence démocratique, il y en a peut-être d'autres, je ne sais pas, mais j'ai souvenir d'en avoir trouvé une seule occurrence démocratie à l'article 4 qui dit que les partis politiques doivent respecter les principes de la souveraineté nationale, donc la souveraineté nationale, c'est on se nomme des représentants qui vont décider pour nous, et de la démocratie. Mais on oublie un mot, puisqu'on est dans un régime représentatif, en fait, il ne s'agit pas de la démocratie véritable, mais il s'agit de la démocratie représentative.

[Intervenant 4] (1:02:04 - 1:02:55)

Oui, là on rejoint, je me permets d'intervenir, parce que là on rejoint la problématique qu'on essaye justement d'éclairer avec les ateliers constituants que l'on fait avec Étienne Chouard, c'est-à-dire qu'à partir du moment où les mots ne sont pas clairement définis, on peut leur faire dire ce que l'on veut. On a un exemple très actuel, on a Nathalie Loiseau qui vient d'être nommée au Parlement, au Conseil européen pour le bouclier démocratique, et

donc justement, vous parlez d'occurrence, dans un discours qu'elle a fait il n'y a pas si longtemps que ça, elle a utilisé cinq occurrences démocratiques et deux fois démocratie. Or, ce qu'il pratique est l'opposé de la démocratie, l'opposé.

Donc, à partir du moment où les mots ne sont pas clairement définis, on peut en avoir une occurrence, mais qui effectivement est totalement biaisée dans son utilisation. Donc là, on comprend parfaitement ce que tu décris, Pascal.

[Intervenant 3] (1:02:56 - 1:03:27)

Mais tout dans la Constitution, en fait, est biaisé. Quand on voit tout, en fait, les premiers articles les plus importants qui concernent la souveraineté, donc le titre premier, en fait, tout est biaisé. Quand, par exemple, on dit à l'article 2 que le principe de la République est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple, ça nous fait croire que c'est le peuple qui se gouverne, alors qu'en réalité, ça veut dire exactement l'inverse.

Ça, c'est un truc que j'ai posté sur mon mur, je peux le remettre dans la bulle si vous voulez.

[Intervenant 4] (1:03:28 - 1:03:43)

On est d'accord. Et c'est bien pour ça que la première phase dans un principe constituant est déjà de définir les mots à travers un lexique permettant de s'entendre sur les mots pour pouvoir ensuite avoir des articles constitutionnels qui soient clairement compris de tous grâce à la définition de ces mots.

[Intervenant 3] (1:03:44 - 1:04:45)

Merci, Pascal. Ce que je voudrais dire... Oui, pas vite, parce qu'il y en a qui attendent derrière.

C'est que comment on ne peut pas, je pense, en partant d'une Constitution pourrie comme elle l'est, avec des mots biaisés comme ils le sont, on ne peut pas faire quelque chose de propre avec un truc aussi pourri que ça. Et si on veut vraiment changer de système, il va falloir changer de Constitution, tout simplement. Stéphane a dit oui, on ne veut pas la 6ème République, mais la première démocratie.

Peu importe ça, je m'en fous, c'est des mots. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il faudra que nous adoptions une Constitution, sinon ça ne changera pas. Le fait, comme Lucas le dit, ou bien le portail municipal-démocrate, le fait, si tu veux, de gagner des élus locaux pour ensuite pouvoir les parrainer et les mener tout en haut, ça ne changera pas les termes qu'il y a dans la Constitution, et ça ne changera pas leur interprétation.

[Intervenant 4] (1:04:46 - 1:05:40)

Oui, mais comme l'a expliqué, et je vais rendre la parole après à Lucas, parce que c'est quand même à lui de s'exprimer, mais comme il l'a expliqué, il y a plusieurs modes d'action pour essayer de récupérer le pouvoir, on l'avait déjà abordé sur notre Space, et lui a décidé d'utiliser une de ses voies, un de ses principes, et en essayant d'ailleurs de le mixer avec également le principe de la substitution. Je rappelle, il y a l'infiltration du système électoral, jouer au jeu électoral même s'il peut être biaisé, on en a pour beaucoup conscience, la contestation qui est le principe de la manifestation ou la révolte, et puis la substitution qui consiste à mettre en place un système parallèle.

Toi Pascal, tu es plutôt sur ce prisme-là, qui est de créer une Constitution et de la faire accepter, donc de faire quelque chose de parallèle. Lucas, lui, a décidé d'être à la fois dans l'infiltration et par un principe de parti, vraiment dans un fonctionnement démocratique, de faire aussi un principe de substitution. Je te laisse, Lucas, répondre et puis on passera la parole à Cyril.

Merci Pascal.

[Intervenant 1] (1:05:41 - 1:07:44)

Oui, moi je suis intéressé, mais là c'est depuis des décennies, depuis que je suis adolescent sur la définition des termes, parce qu'effectivement souvent les débats sont difficiles parce qu'on n'a pas la même définition, et donc je m'attache souvent à l'étymologie des mots et donc en opposition à la novlangue. Donc, l'étymologie est assez simple, c'est la souveraineté de la population. Quand on parle de démocratie représentative, ça peut avoir un sens, en restant en démocratie, c'est l'équivalent de la démocratie liquide du parti pirate, c'est-à-dire qu'une personne peut choisir pour des thèmes où elle n'est pas compétente, où elle se dit qu'elle n'a pas le temps de dire « pour cette question, je prends tel représentant qui va décider à ma place ».

Mais ça reste de la démocratie si elle peut reprendre la possibilité de décider directement. Ce qui n'est pas le cas, là où on est forcé d'avoir les représentants, c'est dans la constitution, c'est les élus qui décident si ça passe par référendum ou par congrès, c'est eux qui choisissent les questions, et en fait, la plupart du temps, ils passent par le congrès. Après, moi je pense qu'on peut rendre cette constitution démocratique, on peut la modifier en particulier par quelques référendums qui sont la suppression des décisions par congrès, donc en fait, toute décision sur le changement constitutionnel, ça ne peut être que par les citoyens, et avec l'ajout en particulier du RIC constituant, mais bon, je suis parlé encore plus loin pour mettre le RIC en toute matière. Et après, on peut discuter des modalités pour l'initiative citoyenne, c'est là où je trouve que ça peut être un peu faible le seuil avec un nombre de personnes délimitées, parce qu'après, il peut y avoir les jeux d'influence de ceux qui peuvent atteindre ce seuil plus facilement, ceux qui ont des moyens financiers, ceux qui ont les bases de données, donc il peut y avoir d'autres façons de faire sur des sortes de commissions du citoyen tirées au sort pour voir si, en posant les questions qui sont à l'initiative du citoyen, il y a déjà un pourcentage assez élevé pour après passer au référendum de toute la population, plutôt que ce seuil de, en Suisse, c'est 1,8%, en France, il y en a qui proposent 700 000 personnes, mais ça peut être un biais, il y a des faits de base sur l'initiative citoyenne qui est à travailler.

[Intervenant 4] (1:07:46 - 1:07:50)
Merci Lucas, bonsoir Cyril.

[Intervenant 6] (1:07:50 - 1:09:39)

Oui, bonsoir, alors j'ai une question, vous m'entendez, c'est bon ? Oui, on entend, moi j'entends tout le monde. OK, donc j'ai une question concrète, mais juste avant pour prolonger sur le mot représentant, le problème du mot représentant, c'est qu'il a un double sens, on en a déjà parlé plusieurs fois, c'est qu'il a le sens tuteur, au sens qu'il décide pour nous, et il peut avoir aussi le sens opposé, qui est le sens de porteur de parole, où il ne décide de rien, mais c'est lui qui porte la parole plus haut éventuellement, et moi je serais carrément, si on doit réécrire une constitution pour supprimer ce mot qui a un double sens, parce qu'on n'arrivera jamais à le définir correctement, on pourra le comprendre dans un sens comme dans l'autre, et de carrément dire si on dit que c'est un tuteur ou si c'est un porteur de parole. Ça c'était pour la partie représentant, qui est trompeur puisqu'elle a un double sens, et évidemment les élus dans la constitution actuelle en abusent sciemment, quand ils sont pendant la période de campagne électorale, ils utilisent le mot représentant en tant que porteur de parole, et puis une fois qu'ils sont élus, on sait ce qui se passe, vous m'avez élu, de toute façon maintenant c'est moi qui décide, c'est d'ailleurs écrit dans la constitution pour les députés, mandat impératif nul, comme l'a dit Pascal à l'article 27, donc je représente la nation, je ne représente pas le peuple.

Bon ça c'était la partie sur la partie représentation, moi c'était d'un point de vue concret, une fois que, je n'ai pas trop regardé encore le programme des cinémas, parce que le site ne marchait pas mais peut-être qu'il faut que j'aille sur la page Facebook, vous êtes élu, qu'est-ce que vous faites, quel est votre programme, alors que ce soit à toutes les strates, au niveau municipal, au niveau départemental, régional, national ou comme député, quel est le fonctionnement, si jamais vous êtes élu, quel est le programme sur la forme, sur le fond, qu'est-ce que vous faites par rapport à sa démocratie directe et le système actuel ?

[Intervenant 1] (1:09:39 - 1:09:59)

Alors au point de vue municipal, ce serait d'utiliser les lois qu'on a actuellement, on n'a pas le choix, quand on est un élu municipal, on ne peut que rentrer dans le cadre des lois sans pouvoir les changer, donc ce serait l'utilisation de la loi organique 1112 sur le référendum local, donc en encourageant les citoyens à faire des pétitions qui peuvent être portées par les...

[Intervenant 3] (1:09:59 - 1:10:05)

Oh là là, qu'est-ce que t'es chiant, t'es chiant ! T'écoutais, en fait, on n'a pas confiance en toi, gros.

[Intervenant 4] (1:10:07 - 1:10:15)

Alors, vas-y, tu vas continuer, Lucas. Fred, au revoir, et c'est bien dommage. Vas-y, Lucas.

[Intervenant 1] (1:10:15 - 1:12:12)

Et donc en fait, les candidats démocrates aux élections municipales, ils s'engageraient à faire le recueil des pétitions pour pouvoir faire des référendums locaux en appliquant cette loi, et d'appliquer le résultat même s'il n'atteint pas le seuil de participation de 50% qu'il y a dans cette loi. C'est-à-dire qu'en fait, le conseil municipal est obligé de transformer cette consultation en référendum s'il y a plus de 50% de participation, mais pas obligé si c'est moins de 50%. Mais nous, nos candidats peuvent s'engager à voter dans le conseil municipal tel que ça a été voté par les citoyens, même s'il n'y a pas le seuil de 50%.

Donc c'est une utilisation maximaliste de cette loi. Et ce serait aussi d'utiliser de façon maximaliste la loi sur les conseils de quartier pour en faire des conseils où se font vraiment des propositions et des possibilités de votation des citoyens. Donc ça, c'est pour les municipales, mais ça peut être aussi pour tout ce qui est les circonscriptions locales, c'est-à-dire aussi bien les départements que les régions, où la loi sur le référendum local s'applique.

Après, quand c'est au point de vue des législatives, ce serait d'essayer d'appliquer au maximum le fait de relayer la volonté populaire, c'est-à-dire de mettre en place des systèmes de votation, en particulier par un site internet. Peut-être que si on avait des élus, on pourrait utiliser France Connect pour avoir un degré de certification et de vérité assez important. Et de l'engagement personnel de nos candidats et nos élus, ce serait de relayer dans leur vote dans les assemblées ce qui a été voté par les citoyens sur cette plateforme.

Et puis, de façon plus fondamentale, de s'engager à essayer de changer la constitution pour instaurer le RIC constituant, et puis d'autres formes de RIC, enfin voilà, de changer la constitution pour en faire une constitution démocratique. Donc effectivement, supprimer la suppression du Congrès, par exemple. L'effectivité du vote blanc, c'est une revendication démocrate.

[Intervenant 4] (1:12:14 - 1:13:12)

Merci Lucas. Alors, je vais faire une petite précision tout de suite, je ne sais pas si tu as enregistré, peut-être que certains avec qui j'échange parfois pourront l'entendre, et je l'assume pleinement. Je vais, moi, personnellement, sur des espaces où on est là pour déconner, faire les cons, et il n'y a pas de souci.

Il n'y a pas de souci à cela. Le problème, c'est quand finalement, on vient sur des espaces qui ont une toute petite ambition, qui est d'être un minimum sérieux, de se poser des questions, et que finalement, on va sur ces espaces-là pour foutre la merde ou être dans une autre démarche. Ce n'est pas respectueux.

Et ça me pose problème parce que c'est des personnes qui, pourtant, ont plutôt, de mon vu, généralement, une forme de bienveillance. Je trouve ça vraiment dommage. Et des personnes avec qui je peux m'entendre vraiment bien sur d'autres espaces.

Donc, je trouve ça, mais d'une... Comment dire ? Je ne vais pas essayer d'utiliser des mots trop durs, mais je trouve ça d'une forme de médiocrité que sur les spaces où on déconne, essayer de faire les intellectuels, mais quand on est sur des spaces un petit peu plus intellectuels, de ne savoir faire que les cons.

Je trouve ça vraiment dommage. Marc, je t'en prie du coup, vas-y.

[Intervenant 5] (1:13:13 - 1:13:15)

Du coup, tu me coupes un peu la chique, débileau.

[Intervenant 4] (1:13:16 - 1:13:26)

Un petit peu, un petit peu laissez-vous l'enterrer. Non, non, non, mais ça, c'est quand même, malgré tout, tu vois... Il faut comprendre un truc.

Les personnes qui viennent sur ce space, ils y investissent et pour d'autres, de l'argent.

[Intervenant 5] (1:13:27 - 1:15:49)

Je ne suis pas du tout là pour ça. Moi, je pense qu'il y a... C'est-à-dire que si on devait construire une nouvelle constitution, vous avez déjà tous les éléments.

Toi, votre groupe, il n'y a pas de problème là-dessus. Le problème, c'est l'humain. Et il faut bien se rendre compte que...

Alors, moi, je vais à la campagne, j'ai une chance. Moi, je me rends compte qu'à la campagne, t'inquiète pas. Toutes les lois qu'ils sont en train de nous imposer, mais laisse venir, laisse venir.

Moi, il n'y a pas un mec qui va les respecter. Au bout d'un moment, ça va être le refus. Les gens vont refuser.

Pour l'instant, il y a encore un peu de pognon. Les gens n'osent pas refuser. Ils sont encore dans leur confort, mais ça va arriver.

Donc, moi, je pense que ça va passer pour le local. Moi, j'en suis complètement d'accord. Le local, c'est quoi ?

C'est bien beau de le dire. Mais alors, le local, c'est quoi ? Bah, c'est d'aller finir un coup de main aux petits vieux qui ont ton noir pouce.

C'est juste de réorganiser un dialogue social qui n'existe plus dans notre société parce que ça n'existe absolument plus. Plus personne ne parle ensemble. Depuis le Covid, plus personne ne...

Et je vous rappelle quand même qu'avant, tu croisais des potes, tu parlais politique, tu n'étais pas d'accord, tu pouvais en parler. Depuis le Covid, les mecs, ils ne veulent même plus avoir des sujets, quoi. Moi, j'ai même mes amis, oh, laisse tomber, c'est comme ça, c'est la société.

Donc, moi, je pense que ça passera par le local. Alors, oui, avoir comme toi, des bilots qui te cassent le cul. Et on a déjà eu, t'as dit, rappelle-toi, tu peux réagir avec moi.

T'écoutes ? Oui, t'avais dit, je suis complètement d'accord avec toi. Une nouvelle constitution pour...

Mais l'ego humain est construit d'une telle manière, tu te rends bien compte que ça va être super compliqué aujourd'hui. Et nous, on parle avec notre voix de vieux. C'est-à-dire que toi, comme moi, on est un peu vieux.

Regarde les jeunes. Regarde les jeunes comment ils sont. Mais ils s'en branlent.

Ils n'en ont rien à foutre de ça. Ils s'y intéressent. Mais alors, je ne vais pas leur jeter la pierre parce qu'à leur âge, je ne m'y intéressais pas forcément non plus.

Donc, je ne vais pas leur jeter la pierre. Non, je pense qu'il y a un côté local. Peut-être qu'un jour, les gens vont se dire, quand on va tellement leur serrer le pressoir du citron, ils vont se dire, non, maintenant, on en a marre, on s'en fout, on refuse.

Et moi, je pense que ça passera par le refus. Le refus des lois, le refus des normes, le refus des obligations, le refus des... Oui, mais ça va arriver, ça.

Ça, je pense, pas forcément une réaction violente. Parler en manif à Paris, ça ne sert à rien, ça. Ça, ça ne sert à rien.

Ils sont équipés, les mecs, ils nous attendent. Ça ne sert à rien de le faire. Par contre, refuser, ouais, refuser, ils diront, eh bien, écoute, nous, on n'a rien à branler.

On n'a rien à branler de ta loi de merde. On refuse. Ouais, moi, je pense que ça peut passer par là.

Et la dernière génération qui peut passer par là, c'est la nôtre. C'est-à-dire des mecs de 45, 55 ans, là, c'est les derniers mecs qui peuvent. Parce qu'après, les jeunes derrière, ils n'en ont rien à foutre depuis longtemps.

T'as des gamins, tu le sais.

[Intervenant 4] (1:15:49 - 1:15:52)

Oui, on va laisser répondre Lucas, puisque c'est lui qui l'a dit.

[Intervenant 5] (1:15:52 - 1:15:53)

Non, mais réponds-moi à toi, réponds-moi à toi, déjà.

[Intervenant 4] (1:15:53 - 1:15:59)

Ah, mais ce n'est pas mon space, ce soir. Tu n'étais pas habitué sur nos spaces démocrates. Ce n'est pas grave, ce n'est pas grave, il n'y a aucun souci.

[Intervenant 5] (1:15:59 - 1:16:02)

Je te répète, ce n'est pas des confrontations.

[Intervenant 4] (1:16:02 - 1:16:04)

Non, non, je le sais bien.

[Intervenant 5] (1:16:04 - 1:16:06)

C'est une acceptation de la vie comme elle est.

[Intervenant 11] (1:16:06 - 1:16:07)

Lucas Batteur.

[Intervenant 5] (1:16:07 - 1:16:29)

Et ça, c'est compliqué, tu vois, de l'admettre. Je comprends votre côté constituant et tout. Moi, je suis avec vous, les gars.

Il n'y a pas de problème, constituants, par le peuple, pour le peuple. Mais imagine, regarde, on est quoi, on est quoi ? On est 30 pédos, ça a gueulé, tu as quelques mecs qui ont gueulé.

Parce que les gens, tu comprends ? Parce que tu as encore quelques SFP plus qui se disent

« Ah, ce n'est pas pour nous, c'est pour les autres ».

[Intervenant 4] (1:16:29 - 1:16:45)

Laisse-les se faire piquer, laisse-les se faire piquer un peu, ceux-là. T'inquiètes. Non, non, je connais un peu Fred, il a peut-être abusé sur le sous-chaîne ce soir.

D'ailleurs, il m'est venu, quand il a fait son intervention, une petite phrase de la tour Montparnasse Infernale. « Tu es mignon, mais tu es un tout petit breton ». Mais on est tous des tout petits, débile, on est tous des tout petits.

[Intervenant 5] (1:16:45 - 1:16:46)

T'inquiètes, on est tous, il ne faut pas...

[Intervenant 4] (1:16:47 - 1:17:06)

Comme je l'ai dit, le but de ces spaces, c'est de s'écouter et ensuite de transférer la parole à l'invité pour qu'il puisse répondre. Je vais faire par contre une petite parenthèse très rapide, c'est que ce que tu décris, à savoir les personnes qui refusent de respecter les prises de décision d'une république qui ne les respectent plus, oui, effectivement, mais ça veut dire qu'on abandonne l'État de droit, et on s'est d'ailleurs posé cette question.

[Intervenant 5] (1:17:07 - 1:17:08)

Non, non, pas du tout, ça veut dire qu'on abandonne...

[Intervenant 4] (1:17:08 - 1:17:11)

Par contre, Marc, je t'ai...

[Intervenant 5] (1:17:11 - 1:17:58)

Ce que je ne peux pas craquer, c'est que ça démarrera par ça, c'est-à-dire que les gens qui refuseront, ça démarrera par un refus de l'État de droit, et après on changera effectivement ce que tu veux, mais il faudra forcément un refus au bout d'un moment. Les gens ne vont pas dire... Si tu dis oui à chaque truc, ben tu peux dire ce que tu veux, ça avance quoi, et ça avance parce qu'ils sont tellement puissants, ils ont tellement de moyens.

Par contre en local, moi je connais des gens, je peux te dire, moi je vis en campagne, des artisans, tu crois que les mecs ils vont acheter des fourgons électriques avec des téléphones ? Alors, sauf si on leur donne des subventions, parce qu'ils sont capables de le faire, ils sont capables de le faire ces ventriculaires, ils vont filer des subventions aux mecs de 8-10 balles pour changer de camion, les mecs vont dire « ouais c'est bon, on va filer une subvention ». Mais si, il ne faut pas ça.

Mais jamais les mecs, ils vont suivre le mouvement. Donc il faut attendre un peu, il faut être patient. Il faut être patient, il faut être patient.

Moi je dis que c'est la patience qui paye, voilà. Désolé, désolé Vivien.

[Intervenant 4] (1:17:59 - 1:19:10)

Non, non, mais comme tu le vois, je peux être patient. Je peux écouter quelqu'un pour le comprendre, et puis après j'espère qu'il va en faire de même, et m'écouter non pas pour me répondre, mais pour me comprendre. Et donc ce que j'expliquais, c'est que les personnes qui vont décider de ne plus respecter la législation pour des raisons qui peuvent être considérées comme légitimes, je l'entends bien.

Ça n'empêche que ça va transformer la société en non pas un système anarchique, mais en un système anonyme. C'est-à-dire l'anomie, c'est la loi du plus fort qui réside. Et c'est ce que toi finalement, tu supposes qu'il va devoir advenir.

Mais le problème c'est que ça, ce n'est pas une solution. En soi, ce n'est pas une solution. Et

ce que nous on essaye de faire, c'est justement se poser la question de quelles solutions nous devons apporter.

Qu'est-ce que nous devons réfléchir pour pouvoir apporter une solution face à ce système qui vient opprimer, qui vient faire l'absurde. On a par exemple là... Je te rejoins, je te rejoins à 100% là, mais combien de personnes te suivent ?

Mais encore une fois, les choses ne se font pas comme ça en claquant des doigts. Oui, mais justement. Parce que toi, tu considères que la contestation, le refus va suffire.

Le problème c'est que le refus, il est peut-être mobilisateur, mais il n'est pas constructeur. Il ne construit rien.

[Intervenant 5] (1:19:10 - 1:19:21)

Non, je n'ai pas dit que le refus va suffire. Je dis que le refus sera initiateur de quelque chose. Parce qu'au bout d'un moment, les gens vont prendre conscience.

La prise de conscience. Alors, on va couper les micros tous.

[Intervenant 10] (1:19:22 - 1:19:23)

Débile.

[Intervenant 4] (1:19:24 - 1:19:26)

Oui. On va laisser lui.

[Intervenant 10] (1:19:26 - 1:19:50)

Oui, je voulais juste dire que je comprends tout à fait Marc, parce qu'en réalité, alors que nous avons été interrompus, parce que j'ai dit l'accession au pouvoir, mais après l'exercice. Effectivement, c'est un peu le sens de ma question tout à l'heure, lorsqu'il évoque l'exercice du pouvoir ou l'accession d'ailleurs. Ils ne sont pas les mêmes.

L'accession au pouvoir et l'exercice du pouvoir. Merci. Je ne sais pas si on comprend.

[Intervenant 4] (1:19:52 - 1:20:13)

T'as un micro qui est très très loin, la vocation. Mais c'est à Lucas de répondre. Donc, on va laisser Lucas prendre la parole.

Je vais vous demander à tous de couper vos micros. Lucas, vas-y, je t'en prie, réponds. Ah, on ne va plus l'entendre.

Évidemment, ce soir. Lucas, est-ce que tu nous entends ? Fais-moi un signe du pouce si tu m'entends, parce que nous, on ne t'entend plus.

[Intervenant 5] (1:20:15 - 1:21:10)

Écoute, je rebondis sur un truc simple. Je rebondis sur un truc tout simple et après, je sers ma gueule. Promis, promis.

Après, je me tais, promis. Quand les gens... C'est facile pour moi, je suis en campagne.

Toi aussi, quand tu viens aussi à la campagne. Pour nous, c'est facile. Moi, les supermarchés, je n'y vais quasiment plus.

Pour acheter un peu de PQ, peut-être de temps en temps, tu vois. Mais sinon, je n'y vais plus. Pourquoi ?

Parce que j'ai la chance de venir dans une région où tu as des producteurs locaux, la viande, les légumes. Donc, on est déjà en dehors du système. Des mecs comme nous, ça les emmerde.

Moi, ça les emmerde déjà parce que oui, on fonctionne, les gens ont un circuit court, on est tranquille. Mais tout le monde ne peut pas le faire. Tu imagines bien que les mecs qui vivent à Paris, Marseille, Lyon, toutes les grandes îles, ils ne peuvent pas fonctionner.

Donc, il ne faut pas penser intrinsèquement. On ne peut pas non plus... Moi, je sais que j'ai déjà raison dans mon fonctionnement.

C'est-à-dire que les mecs, moi, je les encule déjà, ne t'inquiète pas. Moi, je ne donne plus un centime, sauf pour un peu de PQ de temps en temps, des croquettes pour chat, peut-être des trucs comme ça.

[Intervenant 4] (1:21:11 - 1:21:16)

Mais sinon, je ne donne pas grand-chose. Tu comprends ? Vous m'entendez ?

Oui, on t'entend, Lucas.

[Intervenant 1] (1:21:16 - 1:22:15)

OK. Alors, il se trouve que j'habite à Paris et donc, je suis allé à des centaines de manifestations au Gilets jaunes depuis six ans. Et je trouvais dommage que toutes ces personnes venaient de provinces et consacraient des sommes que je trouvais considérables, si on fait l'addition de toutes les personnes qui venaient, leurs tickets, des fois, leurs amendes, etc., le temps passé. Et je trouvais dommage que plutôt que de venir manifester, peut-être que c'était bien de s'en tirer ensemble, de s'en tirer nombreux, mais je trouvais dommage qu'ils ne s'organisent pas plutôt localement et démocratiquement pour proposer de l'alternative dans leur municipalité, enfin, faire quelque chose d'un peu dans l'organisation plutôt que juste dans la manifestation. Après, sur l'aspect de l'insurrectionnel local, je pense à un documentaire que j'ai vu, je pense même que c'était passé sur une chaîne importante. Et il y avait un militant qu'on rencontrait quand on faisait les réunions pour se réaliser pour les municipales à Paris.

Son nom, c'est Attiat, je ne me rappelle plus son prénom. Et il avait essayé de faire une sorte de village alternatif en faisant des sortes de yurts, dans une sorte de communauté. Et puis après, le maire...

Mais non, local !

[Intervenant 5] (1:22:15 - 1:22:16)

Je peux finir ma phrase ? Mais non !

[Intervenant 1] (1:22:16 - 1:22:41)

Je peux finir ma phrase ? Vas-y, vas-y ! Et donc, il y avait des règles par rapport à l'accès aux pompiers, etc.

Et puis le maire, il dit, ben, j'ai écouté, je dois appliquer la loi et votre bâtiment, il doit être détruit. Donc, les personnes qui faisaient ce village, sa compagne, leur enfant, etc., ben, ils pleuraient parce qu'ils devaient détruire la belle construction qu'ils avaient faite, alternative, écologiste, etc. Donc, il faut faire attention à cet aspect local.

[Intervenant 4] (1:22:41 - 1:22:53)

Donc quoi, local ? Marc, vraiment, t'apprennes à couper ton micro et laisser parler les autres. C'est un principe ici, je vais être obligé de te descendre.

C'est dans les règles, le principe. On écoute, et après, tu lèves la main et je t'ordonne la parole. On fait circuler la parole, il n'y aura pas de souci.

[Intervenant 1] (1:22:53 - 1:24:25)

Donc, en particulier par rapport aux municipalistes qui veulent s'occuper que de l'aspect

municipal et pas du tout aller dans les strates, disons, supérieures de la décision dans la nation, qui sont le stade législatif. Mais en fait, s'ils ne s'occupent que de l'aspect local et municipal, eh ben, ils se feront écraser par des lois que feront les oligarques actuels pour encore plus restreindre le pouvoir municipal. Donc, c'est pour ça que je pense, moi, c'est ce que j'appelle la démocratie totale, un peu comme il y avait le football total des Néerlandais où, en fait, tout le monde était attaquant et tout le monde était défenseur.

Et je pense qu'en fait, il faut aller dans toutes les élections pour prendre le pouvoir citoyen à tous les stades. Voilà, les municipales permettent d'avoir la présidentielle, la présidentielle permet d'avoir les référendums pour changer les lois et faire plus de municipalisme, si on veut, plus de souveraineté locale. Mais on ne peut pas faire des changements qu'au point de vue local.

Où alors, il faudrait que l'insurrection arrive au point de vue national, enfin, qu'elle soit énorme pour changer les choses. Mais avec le cadre légal, je pense que c'est très, très, très difficile. Et on voit ce que sont pris les gilets jaunes comme répression.

Donc, l'aspect insurrectionnel est très, très difficile. Et même, en plus, avec l'insertion de la France dans l'OTAN, dans l'Union européenne, etc. Tous ceux qui vont s'insurger vont être traités d'extrémistes, etc.

Donc, ça va être très, très difficile. On l'a vu avec les gilets jaunes et avec toute la répression qu'on subit beaucoup. Et qui sont maintenant très, très échaudés.

Et on les voit plus tellement qu'ils en ont souffert.

[Intervenant 4] (1:24:27 - 1:24:32)

Merci, Lucas. Marc, on va te laisser réagir, parce qu'il me semble que tu voulais réagir. Et après, on passera la parole à Pascal.

[Intervenant 5] (1:24:34 - 1:26:48)

Non, non, Taddeo Di Villo. Mais il y a un côté très militaire dans votre pays. Et tout va bien.

On peut discuter peinard. Tout va bien, je vais réagir. Non, moi, je pense que le côté...

Oui, évidemment, construire une nouvelle Constitution, pourquoi pas. Mais tu te rends bien compte, on se rend tous compte qu'aujourd'hui, l'être humain... Mais laisse tomber.

Alors, j'ai vécu en ville. Aujourd'hui, je suis à la campagne. J'ai vécu en ville, à la ville.

Mais comment tu veux réagir comme ça ? Je vais te parler d'un truc. Juste, parce que je ne vais pas faire d'étonnement.

Est-ce que la systémie, ça vous parle ? La systémie, je te dis. Est-ce que, par exemple, à Paris ou même à Lyon, Rungis, il n'est plus subventionné pendant quatre jours.

Il n'y a plus de bidoches, de fruits, de légumes à partir de Rungis. Ça, c'est la systémie. Tu sais en combien de temps les mecs, ils se foutent sur la gueule pour une boîte de petits pois ?

En trois jours, des bidons. En trois jours, on ne se rend même pas compte. Eux, ils sont encore à un stade où ils font pause.

Tu vois, ils font pause. Et nous, ils nous regardent, ils se marrent, ils se foutent de notre gueule. Moi, je te dis, ça passera.

Effectivement, la campagne, l'avantage de la campagne, c'est qu'on peut s'organiser un petit peu en réseau. Un petit peu, c'est-à-dire qu'on n'est pas sorti du système. Mais on

peut refuser.

C'est-à-dire que tu ne vas plus au supermarché. Moi, ça fait des années que je n'achète plus rien. Et demain, je vois tous les mecs, les ZDF, mais tout le monde est à la branlée.

Tous les mecs à qui je parle, ils me disent « mais ZDF ? ». Et je pense que le mec qui est à l'intérieur de la ligne, qui va appeler son artisan et qui va lui dire « écoute, désolé, je ne peux pas venir parce que mon fourgon ne me permet pas de venir te voir.

» Ça, c'est peut-être de la réaction. Les gens vont prendre conscience. À un moment, ils vont se dire « putain, mais comment ça ?

Comment ça, le mec, il peut pas ? ». Tu sais, les gens, il faut de la lenteur.

Les gens se lentent. Et c'est ça, le problème des gens comme nous, où nous, on est très réactifs, on est très rapides dans la façon de penser, dans s'imaginer. Mais les gens sont lents, sont très, très lents à réagir.

Et ce n'est pas d'aujourd'hui, ce n'est pas très nouveau. Ce n'est pas de la morale ou de la leçon. C'est juste qu'il ne faut pas se dire « on a la science infuse ».

Pas du tout, pas du tout. Regarde comment ils sont. Et on parle de mecs comme nous.

On parle de mecs de 40, 50 ans. Regarde les jeunes de 18 ans aujourd'hui, les vélos. Regarde comment ils sont.

Ils n'ont rien à branler. Et je ne leur en veux pas parce qu'on a été comme ça. On a été comme ça, je ne leur en veux pas.

Merci. Merci Marc. Merci beaucoup.

Stéphane, vas-y. Ah oui, ça pique un peu.

[Intervenant 2] (1:26:51 - 1:28:06)

Oui, je voulais juste faire deux petites incises. La première expliquait à Marc pourquoi on essaie de ne pas faire de ping-pong et de couper la parole. C'est simplement parce qu'on refait des transcriptions à l'aide d'une IA.

Tous nos enregistrements qui ne durent pas plusieurs heures sont retranscrits à l'aide d'une IA. Et bien entendu, si on se coupe la parole, les retranscriptions ne sont pas bonnes. Alors qu'autrement, on est à 98% de réussite.

C'est pour ça qu'en plus du fait que, comme l'a dit fort justement Kali, il faut absolument qu'on puisse s'entendre et s'écouter, on a besoin de ce temps de respiration et qu'on essaie pas d'éviter les ping-pong, mais de couper la parole. Voilà pour la précision en ce qui concerne. Marc, ce n'est pas du tout militaire.

On aimerait bien pouvoir tailler la bavette comme au coin d'un bistrot, mais ce n'est pas le propos, comme l'a dit Kali. C'est un SPES qui est dédié à une émission ce soir concernant Lucas et son travail militant depuis des mois. Et c'est pour cela qu'on est obligé d'alterner les uns après les autres, le temps de parole.

Et une deuxième petite ainsi, je viens de poster dans la bulle, et donc épée, les références du livre de Donella Meadows, qui, elle, parle de systémie et de la vraie systémie. Je te redonne la parole.

[Intervenant 4] (1:28:07 - 1:28:39)

Oui, merci. Effectivement, je peux comprendre que pour des personnes comme Marc, avec

qui on délire sur d'autres SPES qui sont vraiment sur d'autres formats et d'autres objectifs, ça puisse être totalement presque anachronique la façon dont nous, on gère nos SPES de démocratie directe. Mais c'est parce qu'on essaie justement d'être dans un cadre qui soit vraiment informatif, un petit peu plus sérieux, effectivement, que ce qu'on peut échanger sur beaucoup de SPES.

Et ce que Fred, d'ailleurs, n'a absolument pas compris, c'est pour ça que je l'ai arrêté de suite, parce que je connais en plus le personnage. Je pense que ça aurait été encore plus compliqué.

[Intervenant 2] (1:28:42 - 1:28:53)

En résumé, on peut quand même plaisanter et avoir des propos légers, et même dire des conneries et des bêtises, il n'y a pas de problème. Mais il faut le faire avec l'affairance, c'est tout. Il faut y mettre la forme, quel que soit le fond, pour une fois.

[Intervenant 4] (1:28:53 - 1:29:22)

Oui, il faut avoir un minimum de fond, effectivement, et sur la forme, essayer de comprendre qu'on n'est pas là pour se rentrer les uns dans les autres, parce que ça, ça participe à la division et c'est exactement ce que l'on veut éviter. Donc, comme tu le dis souvent, on n'a besoin de personne, mais on a besoin de tout le monde. Et donc, à partir de là, une personne qui vient être dans l'invectif, dans l'injure, dans le ceci, dans le cela, qui n'est pas vraiment dans la construction, tant pis, il s'exclut de lui-même.

Ce n'est pas nous qui l'excluons. Lucas, il me semble que tu as le micro ouvert pour réagir.

[Intervenant 1] (1:29:22 - 1:30:39)

Je voulais réagir à ce que disait Marc. J'étais d'accord sur ce qui pouvait se passer dans les campagnes. La démocratie, en fait, elle est liée avec l'autonomie.

L'autonomie, c'est de se faire soi-même ses propres règles. Et c'est en ça aussi que consiste la démocratie. Ça a été repéré par Castoriadis, les rapports entre démocratie et autonomie, alors que dans un système par exemple oligarchique, ce sont quelques-uns qui font les lois pour les autres.

L'autonomie, on se fait nos propres lois. Et dans les campagnes, effectivement, c'est la France périphérique. Ils peuvent s'organiser pour se passer de plus en plus du circuit qui est en fait capitaliste, ou en fait qui repose sur l'hétéronomie et sur les élites qui sont dans les villes où moi, j'habite la plus grande ville de France, Paris, et je sais que c'est là où ce sera le plus difficile de faire quelque chose au point de vue municipal.

Donc c'est plutôt dans cette France périphérique, les petits villages où on les invite à s'organiser pour reprendre cette souveraineté, ou prendre plutôt, parce qu'on l'a peut-être jamais eu, la souveraineté populaire. Effectivement, là, ils ont plus de chances de faire de l'autonomie en se mettant au jardinage, en créant leur énergie eux-mêmes. Et ça, c'est une voie pour sortir du système hétéronomique et antidémocratique dans lequel on est.

Et les municipales sont une occasion, justement, de pouvoir commencer à s'organiser, à expérimenter la démocratie d'autant plus facilement que le village est petit.

[Intervenant 4] (1:30:41 - 1:31:26)

Oui, puis d'ailleurs, il faut bien comprendre que la captation de communes est un prérequis nécessaire pour pouvoir aller aux élections supérieures. Pourquoi ? Parce que si tu n'as pas une base, c'est toujours le même principe, dans beaucoup de jeux d'ailleurs stratégiques, on part des racines pour aller vers les branches.

Et c'est exactement pareil. Et d'ailleurs, les partis politiques sont construits comme ça. Ils ont une base locale qui leur permet d'avoir, justement, une force territoriale.

Et aussi, bien sûr, ces fameux parrainages qui sont indispensables, du budget, c'est tout un ensemble. Et croire que, comme certains d'ailleurs, récemment, pensaient qu'on peut capter le pouvoir suprême présidentiel en n'ayant aucune base, ça me semble, moi, extrêmement, extrêmement compliqué. Pascal, Roe ?

[Intervenant 3] (1:31:26 - 1:35:16)

Je suis assez d'accord avec beaucoup de choses qu'a dit Marc, y compris sur le côté un peu militaire de vos espèces. Et Kali, j'ai un petit grief à te faire. Si on écoute les émissions, je ne serais pas étonné si tu parles au moins autant que l'invité.

À chaque fois que l'invité parle, tu mets un commentaire. Et puis, du coup, tu vois, du coup, la parole ne tourne pas assez. Il faut lever la main, comme à l'école, tu sais, est-ce que je peux aller faire pipi ?

Alors qu'on est là, je crois, pour essayer de s'émanciper, d'être des adultes. Et ce côté un peu militaire est un peu gênant, mais c'était juste une parenthèse. Sinon, je voulais dire, par rapport à ce qu'a dit Cyril et à ce qu'on dit Cyril et Myriam, Cyril, c'était au sujet des termes qui peuvent avoir une double signification.

Je ne suis pas d'accord, en fait, parce que quand on regarde au fondement même de la souveraineté nationale, tout est clair. Le terme, quand on dit tout mandat impératif est nul, il n'y a pas d'ambiguïté. C'est très clair, quoi.

Et par rapport à Myriam qui questionnait Lucas au sujet de l'exercice de la souveraineté, là aussi, c'est clair, ça rejoint le fondement même de la souveraineté nationale. Et vous pouvez aller regarder, par exemple, le considérant numéro 6 de la décision numéro 76-71 DC du 30 septembre 1976 du Conseil constitutionnel, qui considère que la souveraineté, tant dans son fondement, le fondement, c'est en 1789, la souveraineté nationale, tant dans son fondement que dans son exercice, ne peut être que nationale et que seuls peuvent être regardés comme participants à l'exercice de cette souveraineté les représentants du peuple français élus dans le cadre des institutions de la République. Donc, quand on a compris ça, on a compris finalement que les mots qui sont dans la Constitution, ils sont très clairs.

Ils veulent dire très clairement que le peuple n'a qu'une seule fonction dans ce pays, c'est de se nommer des maîtres et ensuite de se taire. Alors, il peut, comment dire, le bon vieux temps des années 80, Lucas, où on allait dans une manif sur une loi, par exemple, un projet de loi réformant l'éducation nationale, où Mitterrand voyait 1, 2, 3 millions de gens dans la rue, il disait bon, allez, c'est bon, je retire mon projet. Ce temps-là est révolu.

Aujourd'hui, on est clairement dans une dérive autoritaire de l'exercice du pouvoir. Avec l'Union, demain, on va avoir la monnaie numérique et on l'aura tous dans l'os, quoi. Et là, je rejoins donc Marc par rapport à la jeunesse qui effectivement s'en fout.

Les jeunes, ils sont sur leur smartphone, ils sont sur leur jeu vidéo. Et alors, bien sûr, il y a toujours eu des jeunes qui n'étaient pas préoccupés par la politique, ça c'est sûr. Mais la différence, c'est qu'aujourd'hui, on est vraiment dans une dérive autoritaire.

Et quand la boucle sera bouclée, quand on aura la monnaie numérique, quand on aura pour aller prendre l'avion ou je ne sais quoi, comme ils l'ont fait pendant le Covid, ça sera très difficile de sortir de ça, quoi. Et là, on a vraiment, je pense, un tout petit passage pour essayer de se sauver avant qu'il ne soit trop tard. C'est ce que je voulais dire.

Il y a qui lèvent la main. Donc, si tu pouvais, Cali, ne pas mettre une couche et passer la parole, ça serait sympa, quoi. On est des adultes, je pense.

[Intervenant 4] (1:35:20 - 1:35:25)

Merci pour tes bons conseils. Lucas va te répondre avant quand même. Et puis après, on

aura Cyril, effectivement.

[Intervenant 1] (1:35:26 - 1:36:10)

Non, là-dessus, je n'ai pas grand chose à répondre. Je ne sais pas quelle solution il apporte sur sa petite fenêtre de tir. Après, moi, j'entends parler d'urgence depuis des années et des années, que c'est les derniers moments, etc.

Je l'entends depuis longtemps. Je suis mutant et je me rends compte de certaines choses depuis 30 ans. Moi, je vois plus de conscience qu'avant.

Les jeunes dépolitisés, j'ai connu ça. Moi, je m'intéressais à des choses qui n'intéressaient pas forcément la plupart des jeunes qui étaient autour de moi. Il y a eu plein de gens qui se sont éveillés lors de la pandémie, qui peuvent avoir 40, 50 ou 60 ans.

Donc, l'éveil peut être plus ou moins tardif. Donc, je ne m'inquiète pas trop par rapport à ça. Voilà, je vous laisse poser d'autres questions ou commenter ceux-là.

[Intervenant 4] (1:36:10 - 1:36:13)

On va passer la parole à Stéphane et puis après à Cyril. Vas-y Stéphane.

[Intervenant 2] (1:36:17 - 1:38:14)

Oui, juste une petite réponse à Pascal. Effectivement, si on s'en tient c'est que le consensus aux textes, et d'ailleurs, Lucas aussi, a beaucoup de compétences en la matière et cite avec vraiment des textes qu'il connaît et des modalités du code électoral et certains jeux politiques, juridiques qu'il exerce déjà depuis des années, voire presque deux décennies. Malheureusement, le sens strict des textes, on se rend compte que, par exemple, l'Europe n'en a strictement rien à faire et que la souveraineté, qu'elle soit nationale ou française, nous a bien montré que quand le Conseil constitutionnel disait quelque chose, l'Europe, par certaines décisions, avait complètement bouleversé la hiérarchie des normes.

Et ça, c'est factuel. Alors, effectivement, Pascal, tu as raison. Sur le fond, est stricto sensus les termes de la Constitution.

Mais la réalité, c'est que l'Europe, aujourd'hui, se moque éperdument et en arrive même à annuler des élections sous couvert d'une forme d'ingérence quand les résultats des élections, y compris au premier tour, ne leur conviennent pas. Donc, malheureusement, il y a une dichotomie entre le sens et, là, cette fois-ci, la forme. Je voulais poser une autre question avant aussi de dire que j'aimais beaucoup les interventions de débilocratie, qu'ils apportent beaucoup plus au débat que la grande majorité de certains de nos intervenants.

Je voulais poser une question à Lucas. Quelles sont les interactions que tu peux voir aujourd'hui, puisque sur la place, il y a deux parties, le tien et celui de Solutions démocratiques, que tu n'ignores pas, bien entendu. Quelles sont les interactions éventuelles, ou possibles, ou déjà existantes, entre vos deux parties et les personnalités qui les composent ?

[Intervenant 1] (1:38:14 - 1:39:06)

En 2022, on était ensemble pour les élections législatives. Espoirique, plutôt, parce que Solutions démocratiques n'existaient pas encore. Donc, c'était la convergence RIC.

Après, il y a eu des négociations, parce qu'en fait, eux, ils sont focalisés sur le RIC constituant. Et dans le parti des Cinémas, c'était un peu plus large. En fait, on mettait le RIC, on mettait d'autres choses, on faisait une sorte de liste des moyens et des outils démocratiques dans le but.

L'effectivité du vote blanc, les scrutins alternatifs, comme le jugement majoritaire, le mandat opératif. Enfin, on faisait une liste de tous les éléments, les outils, ou les principes

démocratiques. On parlait aussi de l'iségorie, c'est-à-dire l'égalité médiatique du pour et du contre, l'isocratie, c'est-à-dire l'égalité de souveraineté entre les individus, l'isonomie, l'égalité devant les règles, devant le droit.

Donc, on faisait toute cette liste.

[Intervenant 4] (1:39:10 - 1:39:40)

Ah, décidément. Est-ce que vous l'entendez ? Non, non.

Je pense qu'il commence à avoir l'habitude ce soir du nombre de bugs, donc il va peut-être pouvoir remonter rapidement. Il est sorti, le temps qu'il revient. Je vais me permettre de répondre rapidement à Pascal, à moins que ce soit très rapide.

On va attendre deux secondes. C'est bon, vas-y Lucas, je pense qu'on doit s'entendre là.

[Intervenant 1] (1:39:47 - 1:41:39)

Le fait de mettre le reconstituant en avant, par exemple, il aurait pu y avoir le projet que pour l'enlever du but, il aurait fallu une majorité de 100%. Parce que là, actuellement, pour changer un élément des statuts, c'est une majorité de 75%. Pour le règlement intérieur, c'est deux tiers, 66%.

Pour le reste, c'est 50%. Et puis, il y a une disparition de la personne avec qui il y avait une négociation là-dessus. Je pense qu'ils ont préféré faire leur partie.

En 2024, on a été sans espoir pour l'initiative. Ils n'ont présenté qu'une candidature. C'était celle d'Albin et Nelly, le couple fondateur de Solutions démocratiques.

Il y a aussi le fait que je pense qu'ils sont plutôt contre le fait de faire une primaire, comme c'était le cas en 2020 où ils avaient déjà désigné Clara Heger. Donc, je ne sais pas trop. Nous, on est dans l'idée de faire une primaire.

On voit quelles sont les propositions de référendum pour l'engagement d'un candidat démocrate. Essentiellement, le RIC constituant, mais ça peut être le RIC en toute matière. Là, on a fait un petit sondage sur Facebook, sur qui les gens verraient comme candidat à la présidentielle, mais aussi l'idée de former le gouvernement.

C'est-à-dire le fait de laisser aux citoyens une sorte d'élection primaire aussi pour les ministres. Là, on a mis une dizaine de ministres dont vous pouvez proposer les noms. Et puis, on va dans le sens de démocratiser ce choix des exécutants de la volonté populaire à travers tous les ministères.

Après, le travail qu'on pourra faire ensemble, on le verra. Je ne sais pas trop ce qui pourra se passer. Merci, Lucas.

Cyril, c'est à toi.

[Intervenant 6] (1:41:39 - 1:45:28)

Oui, j'avais plusieurs remarques par rapport à ce qui a été dit précédemment sur le double sens des mots, les jeunes, etc. Par rapport à Pascal, le double sens des mots, je ne parlais pas de la Constitution en soi et de ce qui était écrit dans la Constitution, mais de la langue française tout simplement déjà. Le mot représentant dans la langue française a un double sens.

Certes, il est spécifié dans la Constitution que c'est bien le mandat impératif qui est nul, que c'est plutôt le tuteur qui est défini dans la Constitution actuelle. Mais qui a lu la Constitution ? Je ne crois pas qu'à l'école, on la lise, qu'on l'apprenne.

Nous, on la lit parce qu'on s'y intéresse. La plupart de ceux qui sont ici ont un éveil par

rapport à la démocratie. Mais peu de gens, pour moi, l'ont vraiment lu et ont compris cet article 27, parce qu'il faut aller le chercher quand même.

C'est le 27e article. Il y en a qui s'arrêtent sûrement au 10e article, en lecture. Tout le monde ne sait pas que représentant veut dire tuteur dans notre système.

C'est pour ça que je te dis que les élus en profitent au pouvoir, là-haut, pour le tourner dans le sens qui les arrange au moment des campagnes. C'était juste dans ce sens-là que je disais que quand il y a un mot qui a un double sens, c'est peut-être qu'il faut le sortir de la Constitution, même s'il y a un lexique qui est mis dans une future Constitution. Il faudra faire attention, à mon avis, à ces mots double sens.

Par rapport aux règles du SPES, elles me vont bien parce que on a le côté iségoria qui est important dans la démocratie, c'est-à-dire l'écoute, laisser l'égalité de parole, laisser tout le monde s'exprimer, s'écouter, ne pas couper. Moi, j'apprécie plutôt quand Khalil reprend la parole parce qu'il a plus une tendance à faire que tout le monde n'est pas capable de faire, moi-même, je ne sais pas si je suis capable de faire, mais de synthétiser un peu les questions, ou quand les gens sont longs comme moi, de faire une synthèse pour répéter pour l'interlocuteur, pour qu'il puisse répondre. Je trouve que ces synthèses sont assez neutres et très efficaces pour résumer un peu les questions longues ou les pensées longues comme je suis en train de faire.

Pour les jeunes, je dirais qu'il y a de tout. D'abord, que jeunesse se passe. Il faut qu'ils profitent de la vie, qu'ils fassent la fête, ils ont bien raison.

On est tous passés par là, comme l'a dit Marc tout à l'heure. Et pour le contre-exemple, moi j'ai deux filles jumelles, donc des fausses jumelles. Il y en a une, elle est à l'Utouvrière, donc on va dire réveillée, et l'autre, elle aime bien faire la fête, elle va à beaucoup d'événementiels, au Bikini à Toulouse qui est connu, donc elle profite de la vie, et ce n'est pas son truc pour l'instant, la politique, peut-être ça le sera un jour, mais il ne faut pas se focaliser là-dessus, sur les jeunes qui profitent de la vie, il ne faut pas leur jeter la pierre, et puis il y en a qui sont éveillés, il ne faut pas s'inquiéter sur ça.

Après, oui, ce que tu as dit Pascal m'intéresse, et Lucas, par rapport à ce fait de tous ces projets, ces parties, les solutions démocratiques, les SIMOS, etc., qui pourraient peut-être se rejoindre, en tout cas sur des points qui font consensus, ce serait intéressant de voir, au moins au niveau local déjà, pour la prise des communes, de s'entendre, ou de se répartir même, peut-être les communes qui ont un endroit des SIMOS, d'autres solutions démocratiques, pour en prendre un maximum, ces communes qui sont effectivement en campagne, je ne sais pas, je jette ça comme ça en l'air, sans trop savoir ce qu'il peut en être, mais c'est intéressant d'y réfléchir, et qu'il y ait plusieurs solutions, ça ne me gêne pas aussi, mais ne pas se marcher les uns sur les autres, c'est dommage déjà que la démocratie directe est minime aujourd'hui. Je ne sais pas ce que tu as à dire par rapport à ça, Lucas.

[Intervenant 4] (1:45:29 - 1:47:30)

Merci Cyril. Lucas est retourné apparemment en auditeur, encore un petit problème. Ce soir c'est très compliqué, on va espérer qu'il puisse remonter.

Avant de passer la parole à Lucas pour répondre à Cyril et redonner la parole à Pascal, je vais, moi, me permettre de répondre à Pascal. Je peux parfaitement comprendre que, pour certains, ma façon d'animer le Space soit désagréable. Je le comprends parfaitement et je le respecte.

Je ne le conteste pas, de la même manière que je ne considère pas ce que Cyril peut dire, ou que d'autres me disent également sur ma façon d'animer soit vrai, parce qu'ils le font dans mon sens, mais c'est ma façon de faire, et très sincèrement, j'essaie d'entendre les remarques de chacun, mais je fais de mon mieux. Donc, je dirais simplement que, comme le

dit l'adage, si la critique est aisée, l'art est difficile. Et du coup, Pascal, ce à quoi je t'infiltrerais, bien entendu, c'est d'essayer de faire preuve de tolérance, mais c'est surtout de créer toi-même tes propres Space.

Parce qu'à ce moment-là, tu pourras toi les organiser comme tu penses qu'il faut les organiser. Ça, c'est déjà une première chose. Et puis moi, je ne te cache pas que ça me permettra d'aller sur des Space politisés au sens noble du terme, je pense, comme on essaie de le faire ici, sans avoir toutes les contraintes qui sont celles de l'animation de ce Space, parce que, par exemple, tu vois, deux soirs par semaine, je suis coupé de ma famille à devoir gérer ces choses-là.

Et si quelqu'un d'autre faisait ses Space à notre place, je suis persuadé que pour Stéphane et pour moi, qui avons créé ces Space parce qu'ils n'existaient pas, ça serait peut-être plus facile à gérer et à participer. Et enfin, surtout, plus il y aura de Space parlant de la démocratie, de la vraie, comme on essaie de le faire, plus le message sera propagé. Donc, je t'invite, tu peux me critiquer, ce n'est pas le souci, mais je t'invite surtout à créer tes Space, et peut-être que tu comprendras aussi les contraintes auxquelles on est confronté qui imposent, effectivement, pour les cohôtes, et c'est moi qui suis à l'animation principalement, de devoir parler plus que les autres intervenants.

J'en suis désolé. Lucas, si tu peux répondre à Cyril sur le localisme qu'il avait abordé, et puis après, on retournera sur les questions de Pascal.

[Intervenant 1] (1:47:31 - 1:47:36)

Tu peux synthétiser justement la question sur le localisme de Cyril, parce que peut-être que c'est un moment où je n'ai pas pu entendre.

[Intervenant 6] (1:47:37 - 1:48:06)

Cyril, si tu peux reprendre. Oui, je disais qu'il y a plusieurs solutions, plusieurs parties. La solution démocratique, décidément, c'est d'autres.

C'est au niveau des municipales de voir déjà ce qui peut faire consensus entre les différents mouvements. Et vu qu'il y a plus de communes que de candidats, peut-être de se répartir, de ne pas être sur la même commune si ça arrive, et de s'entendre pour répartir tous les partis sur les différentes communes.

[Intervenant 1] (1:48:06 - 1:49:36)

En fait, pour moi, c'est un petit peu l'inverse. C'est-à-dire que c'est aux citoyens locaux de choisir ce qu'ils veulent faire. Ce n'est pas à nous qu'ils vont dire telle commune, c'est nous, telle autre commune, c'est telle autre partie.

Non, c'est les citoyens localement qui se font en assemblée citoyenne et puis qui décident après ce qu'ils veulent faire sur le financement. Est-ce qu'ils veulent être aidés par un parti ou par un autre ? C'est à eux de choisir la structure qu'ils veulent utiliser.

Après, Bessi Nemos, ça s'est fait sur le fonctionnement démocratique, en particulier avec une assemblée permanente des membres. C'est elle qui est souveraine, ce n'est pas une assemblée générale ordinaire, mais c'est cette assemblée permanente des membres qui est souveraine et qui fait des référendums, avec égalité des membres, et puis les administrateurs qui sont élus par cette assemblée des membres, qui exécutent leur volonté. Est-ce que Poirier et Solution Démocratique sont plus dans un aspect d'efficacité sur le fait de se focaliser sur le rigueur constituant, qui pour eux change la totalité des choses ?

Donc ça, c'est à discuter. Est-ce que la Suisse est suffisamment démocratique parce qu'il y a le rigueur constituant ou est-ce que ce n'est pas suffisant ? Ça, c'est à voir.

Si le verre à moitié plein ou à moitié vide. Et sur le fait de fonctionner démocratiquement

ou pas, ça aussi, c'est un choix. Je vous invite à voir les statuts des associations ou des partis pour voir ce qui vous convient ou ce qui ne vous convient pas.

Il y a un choix à faire pour chacun.

[Intervenant 4] (1:49:37 - 1:50:48)

Je vais me permettre, au grand désarroi de Pascal, d'intervenir encore et de prolonger la question de Cyril. Est-ce que vous vous êtes rapproché un petit peu Solution Démocratique, Espoir RIC, Décidemos, en prévision de 2026 et des municipales, pour essayer peut-être de trouver une forme d'organisation, comme la gauche a pu le faire, et avec une forme de succès, même si ça n'a pas été reconnu politiquement. Mais quand on a des partis qui ont une proximité et qu'ils arrivent à s'entendre, forcément, c'est ce que Cyril voulait signifier, ça permet quand même d'éviter la dispersion.

Et on s'en est rendu compte aux européennes. On avait plein de petits partis, plusieurs petits partis frexiteurs, qui finalement se sont invisibilisés les uns les autres. Donc la question est celle-ci, je pense.

Est-ce que toi tu penses à l'idée de te rapprocher peut-être des autres partis qui ne sont peut-être pas dans la même vision que toi de la démocratie, mais qui, encore une fois, si on part du principe de s'unifier, peuvent permettre pour 2026 de travailler en bonne harmonie, dans une forme de pacte de non-agressivité, d'un point de vue local, pour essayer de favoriser l'émergence d'un maximum de municipalités démocrates ?

[Intervenant 1] (1:50:48 - 1:53:00)

Décidons-nous-mêmes, c'était justement la volonté depuis 2018-2019, d'aller ensemble aux élections, c'est-à-dire que ceux qui voulaient instaurer une démocratie réelle, ils ne se fassent pas concurrents sur les candidatures. Je pense que c'est au point de vue local, encore une fois, que les gens s'organisent pour faire une seule liste. Après, pour la présidentielle, on verra, il y a soit le choix d'avoir un candidat qui est déjà désigné sans primaire, soit le fait d'essayer de passer par une primaire, ce qui peut être plus complexe, donc il faut voir en fonction de l'efficacité, et après le fait de respecter une démocratie interne et d'essayer de l'appliquer.

Moi, je suis dans l'idée que les parties classiques, quand ils ont des constructs entre les membres, là, je vous rappelle, chacun va être le candidat à la présidentielle, ils se départagent à travers une primaire. Donc, si nous, on n'est pas capables de le faire, ou s'il y en a qui ne veulent pas le faire, moi, je trouve ça dommage, mais après, j'essaie de faire l'union sur des principes démocratiques et non pas en suivant telle ou telle personne. Là, j'ai vu un petit peu ce qui s'est fait dans les Brexiteurs, les nationalistes, entre Philippot et Asselineau.

Moi, ce que je vois, c'est qu'il y a des personnes qui préfèrent être chef dans leur village que second à Rome, comme disaient Jules César. C'est assez dommage. Mais si les gens sont démocrates, normalement, ils acceptent d'être second à Rome, d'être à égalité, et que c'est les membres, les citoyens, les démocrates qui décident qui est candidat, selon quel principe, et qu'on exerce cette démocratie, qui en plus, selon moi, peut attirer du monde.

C'était aussi bien quand il y a eu en démocratie réelle la candidature de tirer au sort aux élections européennes en 2014, où il y a eu plusieurs milliers de participants pour le tirage au sort, que la primaire pour avoir en 2017. Ça a eu un certain engouement, des milliers de personnes ont été intéressées à participer, et je pense que ça a plus de réelle efficacité. Mais après, ça dépend pas de moi, c'est justement mon option qu'on fasse d'une union populaire démocratique.

[Intervenant 4] (1:53:01 - 1:53:05)

Merci, Lucas. Pascal, c'est à toi, le retour.

[Intervenant 3] (1:53:05 - 1:53:31)

Le retour pour continuer ma critique. Je rejoins Cyril sur ta capacité à synthétiser, c'est clair, c'est même très appréciable. On voit également que tu potasses, ça se sent, quand tu parles, t'arrives pas là pour faire la loi en disant...

Si déjà la cloche sonne, je m'arrête tout de suite. C'est pas moi, donc... Stéphane, tu me le dis.

Si déjà la cloche sonne...

[Intervenant 2] (1:53:31 - 1:53:35)

Non, c'est moi, c'est Pascal. Je t'adore.

[Intervenant 3] (1:53:35 - 1:53:36)

Je coupe le micro, c'est ça ?

[Intervenant 2] (1:53:36 - 1:53:47)

D'accord. Je coupe le micro. Si tu as une question à poser à Lucas qui est en rapport, c'est bien, mais c'est du hors-sujet.

On se concentre sur le travail.

[Intervenant 3] (1:53:47 - 1:54:33)

Stéphane, moi, je vous invite, toi, débilocratie, à revoir les règles que vous rappelez à chaque fois au début de SPES. Que la parole est libre, dans le respect... Je pense pas manquer de respect, et simplement, je constate que la parole n'est pas si libre que vous le prétendez.

Non, c'est juste du hors-sujet. C'est juste du hors-sujet, Pascal. Merci.

Il n'y a aucun hors-sujet. Kali me répond sur la critique que je lui ai formulée. Je réponds en formulant d'autres critiques positives, en l'occurrence.

Mais il n'y a pas que des critiques positives. Il y a aussi une critique négative. Tout à l'heure, plusieurs fois, il a dit on passera la parole à Pascal.

La vocation a levé la main, et puis Kali a dit... Je sais pas, c'est inconscient, on se rend pas compte.

[Intervenant 4] (1:54:33 - 1:54:36)

Non, c'est pas inconscient, c'est que les codes sont prioritaires. Tout comme Stéphane.

[Intervenant 3] (1:54:37 - 1:54:39)

Si c'est votre vision de la démocratie, les privilèges...

[Intervenant 4] (1:54:39 - 1:54:53)

Non, c'est pas la vision de la démocratie, mais ce space n'est pas une démocratie. Franchement... Non, on fait la promotion de la démocratie, mais jusqu'à preuve du contraire, c'est Stéphane, moi et la vocation qui passons nos temps à tout organiser, à contacter, à faire le travail...

[Intervenant 3] (1:54:54 - 1:54:56)

Kali, je sais pas si tu as des...

[Intervenant 4] (1:54:56 - 1:54:58)

Bon, est-ce qu'on peut arrêter là, Pascal ?

[Intervenant 3] (1:54:58 - 1:54:59)

Ça devient agaçant.

[Intervenant 4] (1:54:59 - 1:55:05)

Fais-moi tes reproches en privé, tu peux nous contacter en privé pour nous. Mais là, c'est Lucas l'invité, c'est à lui qu'il faut parler.

[Intervenant 3] (1:55:06 - 1:56:44)

Bien sûr, en l'occurrence, je vais répondre à Cyril qui a parlé des jeunes, qui a répondu sur les jeunes. Il n'y a pas que les jeunes, il y a aussi les vieux. Les vieux, ils veulent admettre, on l'a vu lors des dernières législatives, il y a 30 millions de personnes, 30 millions de citoyens, qui ont rambé aux urnes et qui ont signifié qu'ils voulaient être représentés.

Et c'est là où je rejoins, je crois que c'était Marc, tout à l'heure il est parti, c'est qu'on ne pourra pas s'en sortir tant qu'il y aura des gens comme ça qui voudront démettre pour les représenter. Et tout à l'heure, Lucas, c'est bien de parler du bas, des mairies, de la campagne, etc. Mais tu as bien précisé, tu as bien dit que tu as parlé de la souveraineté et que les lois d'en haut s'imposent donc aux couches du bas, y compris aux maires, à tout le monde.

Et voilà, le problème qu'on a, c'est un problème de souveraineté nationale. Les gens, en 1789, ils ont mis à nu le roi et en même temps ils ont mis à nu le peuple. Ils ont inventé une notion, une abstraction, qui est la nation.

La nation, ce n'est pas quelque chose de vivant. La nation, elle n'est pas souveraine. Enfin, comment dire, ce n'est pas elle qui exerce la souveraineté, puisque ce n'est pas un être vivant.

Et donc, on a décidé, depuis 1789, et c'est au jour d'aujourd'hui comme ça, et ce sera comme ça en 2027, et ce sera comme ça en 2200, on a décidé que ceux qui exercent la souveraineté sont les représentants qui sont nommés pour le peuple. Donc, si vous ne comprenez pas ça, ce sera très difficile de changer le système. Voilà ce que je voulais dire.

[Intervenant 1] (1:56:46 - 1:57:30)

Ouais, je ne sais pas très bien où tu veux en venir. La souveraineté nationale, elle peut exister ou elle ne peut pas exister. Je pense, par exemple, qu'il y a une souveraineté nationale en Chine ou en Corée du Nord, mais il n'y a pas de souveraineté populaire.

En France, on peut dire qu'il y a moins de souveraineté nationale qu'en Chine ou qu'en Corée du Nord, parce que, justement, il y a l'Union européenne, il y a l'OTAN, etc. Donc, il y a de moins en moins de souveraineté nationale que, par exemple, à l'époque de De Gaulle ou de temps beaucoup plus anciens. Après, moi, c'est justement la souveraineté nationale qui m'importe le plus et la souveraineté populaire.

Si après, les citoyens décident qu'on fait partie d'un conglomérat plus grand ou pas, c'est à eux d'en décider. Je pense que la part de... Ah, il a sauté.

[Intervenant 3] (1:57:31 - 1:58:19)

Si tu me permets, Kali, vu que tu laisses certaines personnes faire le ping-pong, se répondre, si je peux ajouter un petit truc. Tout à l'heure, Marc a dit ouais, on n'a qu'à refuser, etc. Tu sais, la ceinture est obligatoire car ces messieurs à l'Assemblée nationale en ont décidé ainsi.

Donc, on peut décider de ne pas obéir, de ne pas mettre sa ceinture de sécurité. Pas vu, pas pris, tant mieux. Mais si on est pris, à ce moment-là, il va falloir payer 135 euros, 2 points, 4, je ne sais combien.

Et donc, ce n'est pas une solution de dire on va refuser d'appliquer les lois qui viennent d'en haut. Ce n'est pas comme ça qu'on va changer le système. On va juste être hors-la-loi.

Et donc, on sera une bonne vache à lait encore un peu plus pour ces messieurs. C'est tout.

[Intervenant 1] (1:58:21 - 1:59:18)

Vas-y, Lucas. Je pense que vous m'avez entendu quand je disais que la France a moins de souveraineté nationale que la Chine ou la Corée du Nord, avec son imbrication dans l'Union européenne, l'OTAN, etc. Mais par contre, la Suisse a justement beaucoup plus de souveraineté nationale, en particulier grâce au RIC et à tout changement constitutionnel par référendum obligatoire.

Parce que les citoyens voient bien qu'en s'impliquant dans l'Union européenne ou dans l'euro ou dans l'OTAN, ce serait une perte de la souveraineté populaire. Donc, je pense que cet exemple de la Suisse montre que la souveraineté populaire permet de conserver beaucoup plus de souveraineté nationale. Et d'ailleurs, je pense que c'est quelque chose à laquelle n'a pas pensé De Gaulle quand il a fait sa Constitution où il voulait préserver pas mal de ce qu'était la France, de ses traditions.

Et que sinon, il aurait dû mettre justement le RIC dans la Constitution pour que la France puisse résister à, je dirais, sa vente à la découpe par les plutocrates qui mettent en place tous les présidents qu'on a à partir de Pompidou.

[Intervenant 3] (1:59:20 - 2:01:45)

Il y a deux sortes de souveraineté, Lucas, parce qu'on a tendance de nos jours à parler de souveraineté environnementale, souveraineté ceci, souveraineté cela. Non, il y a soit la souveraineté nationale, soit la souveraineté populaire. Et donc, les deux sont le jour et la nuit.

Et la Suisse, je ne connais pas par cœur son histoire, mais ce que je sais, ou du moins pour en savoir, c'est qu'elle a reconnu la DDHC de 1793 qui, dans son article 25, dit « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans le peuple. » Alors que nous, dans la Constitution de 58, en préambule, le préambule renvoie à la DDHC de 1789 qui dit « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation. » Donc, c'est l'inverse.

Et donc, puisqu'ils résident dans la nation et qu'on est dans un régime représentatif, eh bien, ce sont les représentants nommés par le peuple qui font la loi. Et quand on a compris ça, tout s'éclaire, tous les termes de la Constitution. Alors, je suis d'accord aussi sur un truc, c'est que quand on n'est pas vraiment intéressé à cette question et qu'on lit la Constitution, on peut facilement se faire tromper par les termes qui, comme le disait Cyril, ont une double, voire triple, ou comme le dit Chouard, sont polysémiques, etc., ils ont plusieurs sens. On peut facilement se faire avoir. Mais quand on remonte à la source, c'est-à-dire la souveraineté nationale, eh bien là, c'est un bon moyen justement de ne pas se faire avoir par les termes de la Constitution. Et la Constitution telle qu'elle est aujourd'hui nous empêche et nous empêchera, il n'y a pas de solution en fait, elle nous empêchera d'inverser cette souveraineté.

On ne peut pas passer de la souveraineté nationale à la souveraineté populaire en gardant cette Constitution, puisque cette Constitution elle dit que c'est la souveraineté nationale. Et les élus, qu'ils soient même présidents ou parlementaires, les élus sont tenus également par la Constitution. Par exemple, à l'article 5 de la Constitution, il est dit que le président veille au respect de la Constitution.

Donc tu ne peux pas avoir, tu ne pourras pas avoir X maires démocrates qui vont parrainer un candidat soi-disant démocrate et donc ce candidat démocrate est élu président de la République, il ne pourra pas, puisqu'il doit respecter la Constitution, il ne pourra pas inverser la chose en disant maintenant c'est fini, c'est la souveraineté populaire.

[Intervenant 1] (2:01:46 - 2:02:00)

Il y a eu 25 changements constitutionnels, je ne vois pas ce qui empêcherait un président de proposer le RIC dans la Constitution et de supprimer le Congrès. C'est un changement constitutionnel qui est autorisé en passant par les règles de la Constitution actuelle.

[Intervenant 3] (2:02:01 - 2:03:20)

Tu sais, en 69, de Gaulle s'y est essayé, il a essayé de mater le Sénat, il est parti, pardonnez-moi l'expression, il est parti la clé entre les jambes. On peut modifier des trucs dans la Constitution, mais pas le cœur même. La souveraineté, c'est vraiment la ligne rouge à ne pas franchir.

Je ne comprends pas trop. Si tu veux, la Constitution, normalement, elle se révisé par l'article 89 et pas par l'article 11 comme certains le prétendent. Tu parlais d'Asselineau, Philippot, etc.

Et donc l'article 89, il nécessite d'avoir la majorité des deux chambres, députés et sénateurs, pour que la révision puisse avoir lieu à condition soit qu'un référendum le confirme, soit que les trois cinquièmes du Congrès le confirment. Et ça, il ne faut pas se leurrer. On n'aura jamais une majorité de parlementaires à l'Assemblée et au Sénat qui diront, oui, ça y est, on va passer de la souveraineté nationale à la souveraineté.

Ça, ce n'est pas possible. Le seul moyen de sortir de cet enfer dans lequel on est enfermé depuis 1958 est de changer de constitution. Sinon, on va pouvoir retoucher des petits trucs, mais pas le cœur même.

[Intervenant 1] (2:03:21 - 2:04:03)

Tu donnes l'exemple de 1969. Je ne vois pas trop en quoi il s'applique. C'est De Gaulle qui a initié le référendum sur la régionalisation et sur la suppression du Sénat.

Donc je pense bien que les deux tiers des parlementaires n'étaient pas d'accord. Après, la seule chose, c'est qu'il y a eu une campagne médiatique, en particulier des politiciens qui ne voulaient pas ces changements. Et donc, le référendum a été...

Les deux propositions référendaires ont été perdues par De Gaulle et après, il a démissionné. Parce qu'il y a un biais. C'est-à-dire que le fait que le président s'engage à démissionner s'il n'a pas le résultat qui lui plairait, ça fait déjà un biais un peu problématique.

Mais je ne vois toujours pas ce qui empêcherait de faire un président ici un référendum où il mettrait le RIC et aussi la suppression du Congrès.

[Intervenant 4] (2:04:08 - 2:04:12)

Termine l'échange, mais il y a Stéphane qui lève la main sûrement peut-être pour réagir ou poser d'autres questions.

[Intervenant 3] (2:04:13 - 2:04:44)

Parce que c'est au fond dans le préambule de la Constitution, il est dit que nous... Je ne sais plus les termes exacts, je ne l'ai pas sous les yeux, mais en gros que nous adoptons, nous le peuple, on adopte les principes de 1789. Et ces principes-là, c'est que la souveraineté est nationale.

Elle n'est pas populaire. Donc on ne peut pas avoir du RIC. On ne pourra pas avoir du RIC.

Ou alors ça sera un RIC à la Sarkozy. Un RIP à la Sarkozy. Un truc trop latté où finalement on va pouvoir décider de l'emplacement du dodan dans la commune.

Mais ça, ce n'est pas la démocratie.

[Intervenant 1] (2:04:45 - 2:04:55)

Je ne vois pas pourquoi tu imagines que le fait qu'il y ait la souveraineté nationale empêcherait qu'il y ait une souveraineté populaire dans la nation. Il n'y a rien qu'il spécifie.

[Intervenant 4] (2:04:56 - 2:05:15)

Là, on n'avance pas, malheureusement. C'est un petit peu dommage. Je pense que vous avez deux visions qui sont opposées sur le plan de la réforme constitutionnelle.

Et du coup, je pense que vous ne voyez pas la même chose. C'est problématique pour que vous puissiez vous comprendre. On va passer la parole à Stéphane, peut-être qu'il va permettre d'éclairer un petit peu vos divergences.

Stéphane.

[Intervenant 2] (2:05:17 - 2:10:02)

Je n'aurai pas la prétention d'éclairer les divergences, mais je constate une chose, c'est que le discours que j'entends, précisément sur la constitution, la souveraineté nationale et la souveraineté populaire que tient Pascal, me fait penser à ce que j'observe depuis des décennies. Je suis un petit peu plus vieux que tout le monde ici. Et je constate malheureusement que le déterminisme social, ce qui a toujours été la grande discussion entre l'inné et l'acquis, ce déterminisme social dans lequel nous grandissons nous empêche parfois et même souvent de pouvoir réfléchir en dehors du carcan dans lequel on a été élevé, du carcan dans lequel on a été instruit, dans lequel on a été éduqué, parce que je fais une grosse différence entre l'éducation et l'instruction. Et donc, quand Pascal nous dit, parce qu'il réfléchit en tant que rigoriste de la constitution et grand bien lui en face, et ça fait avancer le débat effectivement, il ne peut pas envisager que la souveraineté populaire puisse, à un moment donné, comme une grande vague venue du large, outrepasser les quelques digues qui puissent empêcher de submerger la côte. On peut prendre un exemple très concret au niveau du local.

Aujourd'hui, comme l'expliquait très justement Lucas, on peut se servir des conseils de quartier qu'on pourrait transformer habilement, comme l'a suggéré aussi Cyril, en assemblée citoyenne et on pourrait se servir du référendum local qui est muselé, on est bien d'accord tous, par la décision in fine du préfet, donc de la préfecture, donc d'une autorité. Mais qu'est-ce qui empêcherait un maire démocrate, élu sur un programme démocrate qui reste à définir entre ses administrés, qu'est-ce qui empêcherait un maire aujourd'hui de faire des assemblées constituantes, de faire des débats contradictoires et divergents, de coordonner des prises d'opposition, de servir des outils numériques ou de réunir dans sa salle des fêtes ou dans son amphithéâtre, si c'est une commune qui a les moyens, l'ensemble de ses administrés pour faire un débat, les consulter, les faire participer et surtout in fine les faire décider et de dire, moi en tant que maire, élu dans un carcan aujourd'hui juridique, administratif, régi par le code électoral, je consulte non seulement, je fais participer mes administrés, donc le peuple et je prends acte de ces décisions en les appliquant. Qu'est-ce qui empêche un maire, donc, de pourcirculer tout ce carcan administratif ? De la même manière, qu'est-ce qui empêcherait un élu au niveau national, au niveau des présidentielles, à un moment donné de dire, j'ai été élu par le peuple, de façon légitime, dans la mesure où on nous remet un peu du vote blanc correct et qu'on essaie de mettre aussi un quorum parce que nos élections ne représentent plus personne, on l'a bien compris, mais si dans un cadre légitime, populaire, où on a réinstauré un quorum et où on a réinstauré un vrai vote blanc, un président arrive et dit, moi aujourd'hui je réécris toute la constitution, je décide de dissoudre l'Assemblée, non pas pour la réélire, mais pour faire en sorte que cette Assemblée a que pour seule mission de faire une constitution et de dynamiser la totalité des institutions. Rien ne l'empêche à partir du moment où il a la légitimité du souverain et que son souverain est cette fois-ci le peuple. Donc ce que je veux mettre en avant là-dedans, c'est qu'on a beaucoup, malheureusement, de propensions naturelles à ne pas pouvoir sortir de notre référent et sortir de notre carcan.

De la même manière que quand nos anciens regardaient la lune ou regardaient le soleil, ils étaient persuadés que tout ça tournait autour de la Terre et qu'aujourd'hui si vous vous intéressez un peu à la cosmologie, ça donne le vertige, le nombre de milliards, de milliards, de milliards de galaxies dans lesquelles contient une Terre qui est une infime poussière. Donc tout est une question de référent. Voilà, c'est pour ça que je me permets d'intervenir parce que encore une fois, par rapport au discours de Pascal, qui est légitime, je ne vois pas en quoi le discours de Lucas ou d'autres, de la grande majorité des démocrates, ne permettrait pas de dynamiser complètement le système.

Et Dieu merci parce qu'autrement il n'y aurait plus d'espoir. Et s'il n'y avait plus d'espoir, des gens comme Lucas ne seraient pas encore au bout de plus de 15 ans encore en train de battre. Je ne sais pas ce que toi tu en penses, Lucas, je te laisse rebondir là-dessus éventuellement.

[Intervenant 1] (2:10:04 - 2:11:02)

Je suis d'accord avec ce que tu as dit parce que tu es une sorte de résumé de ce que je disais sur l'utilisation des lois actuelles, de référendum local, de conseil de quartier pour en faire des assemblées citoyennes. Donc on a ces outils et on doit les utiliser. Je pense effectivement que c'est dans ces municipalités qu'on peut avoir des élus et grignoter petit à petit le système qu'on a actuellement.

Voilà, on fait un travail exemplaire dans des municipalités qui donneront envie aux gens de réélire ces municipaux qui ont œuvré pour une démocratie locale. Quand une municipalité, un conseil municipal démocrate qui applique les lois pour en faire de la démocratie, il doit satisfaire à peu près les deux tiers des citoyens locaux. Ça devrait permettre d'être réélu.

C'est à nous, je pense que l'ennemi est intérieur, c'est à nous de faire preuve de cette démocratie avec les concitoyens qu'on a localement.

[Intervenant 4] (2:11:04 - 2:11:15)

Merci pour la réponse. On va repasser la parole à Pascal et puis après on va sûrement clôturer le space parce que demain, il faut qu'on y retourne et qu'il va falloir trouver le temps de dormir un peu avant de travailler demain. Pascal, c'est à toi.

[Intervenant 3] (2:11:16 - 2:11:59)

Stéphane, je voudrais répondre à ta question quand tu dis qu'est-ce qui empêche un président élu, avec la légitimité de l'élection du peuple, d'arriver en disant « bon ben voilà, moi je fais une autre constitution et on va passer le pouvoir au peuple ». Il y a deux choses qui l'en empêchent. Premièrement, l'article que j'ai cité à l'instant, qui dit que le président veille, donc c'est un devoir qu'il a, veille au respect de la constitution et deuxièmement, c'est l'article 89 qui dit que la révision est faite par le Parlement.

Donc tu ne peux pas avoir un président élu avec la légitimité démocratique qui arrive en disant « moi je m'assois sur l'article 5 et sur l'article 89 et voilà la constitution que je vous propose, ça c'est pas possible ».

[Intervenant 2] (2:12:01 - 2:12:51)

Mais c'est ce qu'ont fait tous nos politiques depuis des décennies, c'est s'asseoir sur les lois. Pascal, voyons, ça me semble tellement évident au quotidien, le dernier épisode montre bien ce qu'il en est. Comment se fait-il qu'aujourd'hui, alors que les deux plus grands partis représentés et élus entre guillemets démocratiquement par le peuple que sont l'ALFI et le Rassemblement National, ne sont même pas présents aux deux gouvernements fantoches qui se succèdent avec Bayrou et précédemment Garnier.

Je ne comprends pas ton raisonnement, mais c'est pas grave, on va descendre dans un statu quo, encore une fois, c'est juste une question de référent et de volonté politique. Je relône la parole à Démilocratie, et si personne n'intervient, on va gentiment donner la

parole à Lucas pour une conclusion, sauf s'il veut réagir.

[Intervenant 1] (2:12:52 - 2:13:16)

Je regarde l'article, « L'initiative de la révision de la constitution appartient concurrentement au Président de la République sur propositions du Premier Ministre et aux membres du Parlement ». Le Premier Ministre fait une proposition au Président, si on gagne la présidentielle ou s'il y a une volonté d'un coup de fin de la démocratie, donc c'est possible. Il n'y a pas les deux tiers du Parlement là-dedans, dans l'article 89.

[Intervenant 3] (2:13:17 - 2:17:09)

C'est le deuxième alinéa qu'il faut lire. Le deuxième alinéa, le projet doit être examiné et voté en termes identiques par les deux assemblées. Donc il y a ça, ce n'est pas de la gnognote.

Le Président, il peut initier une révision, mais ce n'est pas lui qui l'a fait. La révision est votée par le Parlement. C'est ce que j'essaie de vous expliquer.

Tu peux avoir un Président démocrate qui va dire « moi je veux la souveraineté pour le peuple », mais de là à ce que le Parlement l'accepte, il y a un monde. Tu vois, c'est l'alinéa 2, je te le dis. Le projet, l'initiative de la révision de la Constitution appartient donc au Président, sur proposition du Premier ministre et au Parlement.

Le projet ou la proposition de révision doit, c'est une obligation, doit être examiné et voté par les deux assemblées en termes identiques. Donc ce n'est pas le Président qui peut arriver en disant « moi j'ai la légitimité, allez voilà c'est ma Constitution ». Il doit, c'est à l'article 5, donc il doit veiller au respect de la Constitution, et donc notamment à ce deuxième alinéa de l'article 89.

Il ne peut pas... C'est ça ce que je veux, c'est ça qui me désole en fait. Comme vous, tu sais, je veux un RIG, je veux que nous ayons plus de droits politiques, etc.

Et tout à l'heure tu en as un peu parlé Stéphane, ça c'est un truc, si tu veux, qui me vient de Chouard. J'ai entendu une fois dans une vidéo Chouard, c'est un truc qui m'a beaucoup marqué. En fait, il y a deux trucs qui m'ont beaucoup marqué.

Il y a Asselineau, dans sa charte, dans la charte de son parti, il y a une trace qui m'a vraiment marqué, c'est qu'il dit « le seul sujet qui compte, c'est qui a le pouvoir de décider de quoi ». Ça, ça m'a marqué. Et le truc qui m'a marqué chez Chouard, c'est dans une vidéo où il a dit, en gros je ne me rappelle pas les termes exacts, mais il a dit en gros qu'il ne fallait pas négliger les arguments de l'adversaire.

Alors moi, bien sûr, je ne suis pas votre adversaire. Je suis un citoyen comme vous et qui en a marre de toutes ces décisions qui l'étouffent, etc., qui voudraient plus de droits politiques. Je suis comme vous.

Je ne suis pas un politicard ou je ne sais quoi. Et donc, en fait, dans ces arguments-là, c'est ce que je rebondis sur Stéphane. Moi, je m'intéresse beaucoup, en fait, aux droits positifs.

Je lis énormément de positivistes qui expliquent, en fait, le système dans lequel on est. Et donc, si tu veux, on va dire que je parle des réalités. La réalité, comme je viens de le dire, la réalité, c'est que ce n'est pas le président qui peut débarquer comme ça en disant, moi, j'ai la légitimité.

Tenez, je vous propose cette constitution. Ça, c'est pas la réalité. La réalité, elle est à la linéa 2 de l'article 89.

C'est le Parlement qui vote en termes identiques et à la majorité, bien sûr, la révision. C'est ça, la réalité. Donc, on ne peut pas négliger, si tu veux, le droit positif, on ne peut pas le

négliger.

Il faut vraiment en tenir compte, quoi. On ne peut pas se contenter de dire, oui, non, on voudrait un RIC, on voudrait des droits politiques, parce que c'est un peu comme, tu sais, on se comporterait un peu comme des gosses, quoi. Tu vois, nous, on veut une sucette, on veut ceci, on veut cela, mais tu as l'adulte qui te dira non.

Et jusqu'au jour d'aujourd'hui, tous les politicards ont toujours dit non, même si à chaque élection, et on le verra en 2027, on le verra, comme on l'a vu en 2022, tous nous diront qu'ils sont pour le RIC. Ils l'ont tous dit, à part Zemmour et à part Macron. Tous les autres candidats, qualifiés, se prétendaient être pour le RIC.

Et à la fin du marché, il n'y a pas de RIC. Et ce sera pareil en 2027. Voilà.

[Intervenant 4] (2:17:10 - 2:17:15)

Merci, Pascal. Lucas, je t'en prie, tu vas pouvoir répondre et laisser d'ailleurs le mot de la fin.

[Intervenant 1] (2:17:16 - 2:18:44)

Pour la présidentielle, il y avait trois candidats sur les douze qui n'étaient pas pour le RIC. C'est assez amusant parce qu'il y avait à l'extrême-droite Éric Zemmour, au centre Macron, et à l'extrême-gauche Nathalie Arthaud de Loup-Ouvrière. Effectivement, dans toutes les candidatures, c'est assez bidon de prétendre être pour le RIC.

Après, ce qui se passe classiquement quand il y a une élection d'un président, c'est qu'il remporte la majorité législative qui suit après l'issolution. Mais on est aussi bien très loin de l'un que de l'autre. Je pense que s'il y avait une majorité présidentielle pour la démocratie, il y en aurait aussi une législative.

C'est un doux rêve pour les années qui suivent. Pour moi, l'enjeu véritable, c'est avec les municipales où, là, on peut faire de la démocratie. On a déjà des lois et s'ils s'engagent, il peut y avoir déjà des majorités comme il y en a eu plus ou moins pour la démocratie à Saillans et dans d'autres municipalités où il y a déjà eu des minorités aussi.

Je pense à Pantin où des gilets jaunes ont fait 5%, ont eu un élu. Après, par tirage au sort, ils en changent régulièrement. Ça s'appelle Nous sommes Pantin.

C'est là-dessus où je pense que les gens qui nous écoutent doivent s'engager pour essayer de contribuer à faire de la démocratie locale, des assemblées citoyennes et des listes qui fonctionnent démocratiquement pour porter la voie démocratique dans les conseils municipaux qui vont se faire en 2026.

[Intervenant 4] (2:18:49 - 2:18:52)

C'est tout pour le mot de la fin ? C'était court, c'est bref, c'est parfait ?

[Intervenant 1] (2:18:52 - 2:18:55)

J'aime pas faire trop trop long, il est déjà presque minuit.

[Intervenant 4] (2:18:56 - 2:19:05)

Je ne sais plus si tu étais là quand on l'a abordé. Le site d'Ecidemos ne marche plus, c'est temporaire ?

[Intervenant 1] (2:19:05 - 2:19:31)

Oui, mais en fait, depuis, on a eu beaucoup d'attaques qui, d'après les gens qui se connaissent bien en informatique, sont assez ciblés contre nous. J'ai envie de dire que c'est une bonne motivation pour continuer. Si on nous cible pour nous attaquer, c'est très bien, le site va être remis en place par des gens qui nous aident.

Voilà, donc, ça va être remis en place dans les jours qui viennent. C'est une refonte.

[Intervenant 4] (2:19:32 - 2:19:43)

C'était le point que je voulais valider pour permettre justement de rappeler à tout le monde qu'on vous invite, bien entendu, à aller vous rendre sur les ressources sur le site d'Ecidemos.

[Intervenant 1] (2:19:45 - 2:19:49)

.fr et puis décidons nous-mêmes.fr C'est bien ça.

[Intervenant 4] (2:19:50 - 2:20:05)

De toute façon, d'ailleurs, en tapant d'Ecidemos, on bascule sur tous les autres supports. Il y a votre Agorabox, il y a beaucoup de ressources, donc n'hésitez pas à y aller, et puis moi-même, je vais passer le mot de la fin à Stéphane.

[Intervenant 2] (2:20:08 - 2:23:05)

Oui, écoutez, merci beaucoup. Encore une fois, merci beaucoup à Lucas de son intervention. Ça n'a pas été facile ce soir.

Je crois que c'est une des émissions où on a eu le plus de bugs informatiques, de réseaux ou de câbles. Je crois qu'on a cumulé des petites problématiques, et j'en suis désolé pour toi. On va essayer de fluidifier ça, et d'habitude je ne fais aucune coupe dans les masterisations des émissions à venir, mais là, je crois que je vais être obligé d'en faire parce que ça va perdre en fluidité et en intérêt à la réécoute.

Je tiens d'ailleurs à souligner que les réécoutes sont assez extraordinaires depuis la multiplication de nos réseaux sociaux, et on fait parfois d'effroissants par rapport à ce que l'on peut avoir en auditeur à la fois réel et anonyme sur le niveau des statistiques. Même si on ne travaille pas pour l'audience, on sème, on sème, on sème dans tous les sens du terme, et c'est assez intéressant de voir que les réécoutes fonctionnent beaucoup. Donc je suis très satisfait, malheureusement, on est cette seconde chance de pouvoir avoir une émission qui sera beaucoup plus fluide.

Et ne t'inquiète pas, Pascal, tu ne seras pas coupé au montage, je ne couperai juste que les incidents techniques. Je voulais juste vous dire que nous allons donc recevoir dans les semaines à venir Alexandre Langlois, Valéry Blugo, Pierre-Antoine Marchand, Jean-Philippe Hubert, avec le mouvement Mossica, qui prêche une démocratie directe gratuite. A la fin du mois de février, nous allons officialiser, si tout est prêt, l'association des mairies démocrates de France.

Une dernière programmation qui est tombée le mercredi 26, nous recevrons Jérôme Rodriguez, qui n'apparaît pas encore dans le programme, parce qu'elle est tombée il y a quelques heures. Ensuite, au mois de mars, nous allons pouvoir en vrai recevoir à nouveau Paul Sely, qui, pour des raisons qui avaient dû repousser, et ainsi de suite. Vous aurez bientôt les quatre dernières émissions de janvier disponibles à la réécoute masterisée sur notre site, ainsi que tous les verbes intimes qui nous permettront de pouvoir travailler, et qui expliquent aussi parfois le fait que nous soyons très stricts sur les temps de parole et les alternances, parce qu'encore une fois, l'association devrait laisser le petit camion, et après une matinée témoigner ce qu'il y a derrière, ce travail de fournis va laisser des traces, et c'est toujours très important, parce que quand les fournis se déplacent, les traces qu'elles laissent permettent aux autres fournis de pouvoir suivre le chemin.

Je conclurai là-dessus, je les remercie, Lucas, je vous remercie tous, je vous souhaite une douce nuit, on vous dit demain, 21h, avec Alexandre Langlois et une autre rencontre très humaine, et je te remercie encore beaucoup Lucas pour ton application et ton travail, et je sais que nos chemins se recroiseront. Bonne nuit à tous. Au revoir.